

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION NATIONALE DE LA PROTECTION SANITAIRE
PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

**NORMES ET DIRECTIVES NATIONALES
DU COUNSELING ET DEPISTAGE
DU VIH/SIDA AU BENIN**

1^{ère} Edition

PREFACE

Le Bénin à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, fait face à une épidémie généralisée du VIH qui est actuellement au centre des préoccupations de santé publique et de développement. De 2002 à 2006, la prévalence nationale est stabilisée autour de 2% grâce à une amélioration de la prise en charge des PVVIH, une augmentation du nombre de patients sous ARV, et un renforcement du partenariat avec la société civile y compris le secteur privé. En 2007, on a observé une légère inflexion à 1,7% de la prévalence.

Les conséquences multiples de l'infection par le VIH ont très vite imposé la nécessité d'une prise en charge globale des personnes infectées et affectées. Les interventions sont désormais multiples et intégrées allant de la prévention à la prise en charge en passant par le conseil - dépistage (CD).

Chaque intervention constitue un maillon essentiel de la réponse à l'infection par le VIH, le conseil - dépistage demeure cependant la meilleure porte d'entrée. Il représente une étape importante qui permet à chaque individu de connaître son statut sérologique et de prendre un nouveau départ dans la protection de soi et de l'autre contre l'infection. C'est une stratégie efficace pour la prévention, les soins en rapport avec le VIH et l'appropriation de la lutte par les personnes de toutes catégories.

Élément cardinal parmi les autres services de prévention, le conseil - dépistage aide à assurer le continuum prévention, prise en charge des cas d'infection ou d'affection par le VIH (prévention de la transmission sexuelle, de la transmission verticale)

La satisfaction et l'adhésion des clients passent par un réseau de services de conseil - dépistage qui s'appuie sur des laboratoires régulièrement approvisionnés avec une normalisation des services et un système de contrôle de qualité à tous les niveaux.

Dans le souci d'améliorer la qualité des services de conseil - dépistage du VIH, d'harmoniser et de sécuriser cette activité, le Ministère de la santé met à la disposition des prestataires le document de normes et directives nationales.

J'exhorte tous les acteurs de la lutte contre le SIDA au Bénin, et en particulier ceux engagés dans le conseil - dépistage, à se servir judicieusement de cet outil de travail pour des interventions de qualité et le bien-être de nos populations.

Le Ministre de la Santé

REMERCIEMENTS

Le présent document est le résultat de l'adaptation nationale des manuels génériques des normes et directives en counseling IST/VIH/SIDA.

Le Programme National de Lutte contre le VIH/SIDA (PNLS) tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ce processus à savoir :

▶▶ **Pour la facilitation et la coordination des travaux :**

- Mme de SOUZA Pascaline, C/SIDAG/PNLS
- M. Medang Raphael CHP/AWARE-HIV/AIDS

▶▶ **Pour la rédaction et l'adaptation :**

- Mme de SOUZA Pascaline, C/SIDAG/PNLS
- Dr BAGUIDI Rafiou, OSV JORDAN
- Dr N'DOUR Marguerite, Coordonnateur projet KFW/PSI Bénin
- Dr LOUGBEGNON Mathurin, Coordonnateur Services Intégrés, projet IMPACT/PSI Bénin
- M. d'OLIVEIRA Denis Communicateur VIH/SIDA OMS
- M. DOSSOU-KAGO Armand, Contrôleur action sociale, SIDAG/PNLS
- Mme AYINON Pauline, conseillère, CAS/SFE/PNLS
- M. KPOSSE Samuel, Assistant Social PNLS
- M. GOUTONDJI Thomas, Responsable Service social, ONG Racines
- Mme HOUEDJISSIN Lucrette, Assistante sociale, CDC/HIA
- Mme DAHOU Claire, Directrice ONG CPIS

▶▶ **Pour la relecture et la validation :**

- CHALLA Fortuné, CIPEC Borgou
- BIO MANDE Mamoudou, CIPEC Atacora
- GANFON A. Magloire, CIPEC Zou
- OGOUBIYI Flore Viviane, DDS Atlantique littoral
- CAPO CHICHI Maximilien, ONG Arc en ciel
- AKOVI Séraphine, PNLS/SIST-GHR
- DJEUMO AHOUNOU Aline, ONG ESF/St Pothin
- HOUEDJISSIN M. Lucrette, HIA/CDC
- DOSSOU-KAGO G. S. Armand, SIDAG/PNLS
- SOSSOU S. Janvier, PSI

- BAGUIDI Rafiou, OSV/JORDAN
- ADJIBADE Idrissou, CIPEC Ouémé
- D'OLIVEIRA Denis, REBAP+
- MAMA SANNI Mouniratou, C/ONG-PNLS
- AMOUSSOUGA Dieudonné, CIPEC Atlantique littoral
- DAGBA Roselyne, ONG La vie nouvelle
- BOYA M. Patricia, SIDAG / PNLS
- KPOSSE Samuel, PTME / PNLS
- GOMEZ Virginie, SAB/PNLS
- de SOUZA Amédée, PEC/PNLS
- BESSAN Raoul, SIDAG / PNLS
- de SOUZA Pascaline, SIDAG/PNLS
- AYINON Pauline, PNLS/MS
- GOUTONDI Thomas, ONG Racines
- DAHOU Claire, CPIS/bon samaritain

►► **Pour Le Financement et l'appui technique : AWARE HIV/AIDS**

SOMMAIRES

PREFACE.....	3
REMERCIEMENTS.....	5
SOMMAIRE.....	7
SIGLES ET ACRONYMES.....	9
INTRODUCTION.....	11
I – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE COUNSELING ET DEPISTAGE (CD) DU VIH.....	15
1-1- Création de site de counseling et dépistage (CD) du VIH.....	15
1-2- Cadre Physique.....	17
1.2.1- En stratégie fixe.....	17
1.2.2- En stratégie mobile.....	18
1-3- Equipement.....	19
1.3.1- En stratégie fixe.....	19
1.3.2- En stratégie mobile.....	22
1-4- Personnel.....	24
1-5- Critères d'éligibilité des clients.....	31
1-6- Paquet minimum d'activités et fondement des prestations.....	33
1-7- Gestion administrative du site de counseling et dépistage (CD) du VIH....	37
II – COUNSELING	39
2-1- Nouvelles orientations ONUSIDA et OMS sur le CD du VIH.....	39
2-2- Directives pour le counseling pré test (relatif à la décision de dépistage)...	40
2-3- Directives pour le counseling post-test et le suivi	41
2-4- Situations particulières.....	44
III – LABORATOIRE ET DEPISTAGE	51
3-1- Stratégies de dépistage / Algorithme de dépistage	51
3-2- Approvisionnement et gestion des réactifs.....	53
3-3- Echantillons sanguins.....	53
3-4- Logistique.....	53
3-5- Assurance qualité.....	54
IV - SYSTEME DE REFERENCE	55
4-1- Organisation.....	55

4-2- Réseaux de services de counseling et dépistage (CD) du VIH et services de soutien	55
4-3- Mesures relatives aux thérapies alternatives.....	56
4-4- Dépistage de la tuberculose et référence / contre référence.....	56
V - ASSURANCE QUALITE	57
5-1- Compétence du personnel.....	57
5-2- Satisfaction du client.....	57
5-3- Adéquation du protocole de counseling et du dépistage en laboratoire.....	60
BIBLIOGRAPHIE.....	63
ANNEXES.	65
ANNEXE 1 : Instrument de collecte des données du counseling.....	67
ANNEXE 2 : Liste de réactifs adoptés par le Bénin.....	71
ANNEXE 3 : Outils pour la mise en place et/ou l'évaluation de site CD.....	73
ANNEXE 4 : Registres de counseling et dépistage du VIH	80

SIGLES ET ACRONYMES

AES	Accident d'Exposition au Sang
AIDS	Acquired Immune Deficiency Syndrome
AQ	Assurance Qualité
ARV	Anti-Rétroviraux
AWARE	Action for West Africa Region
CD	Counseling et Dépistage
CTS	Centre de Transfusion Sanguine
CPN	Consultation Prénatale
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EEC	Enregistrement des Entrées de Clients
ELISA	Enzyme-Linked Immuno-Sorbent Assay
FHI	Family Health International
HIV	Human Immunodeficiency Virus
IEC	Information Education Communication
IMPACT	Implementing AIDS Care and Prevention Project
IO	Infections Opportunistes
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MS	Ministère de la Santé
ND	Normes et Directives
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PEC	Prise En Charge
PF	Planification Familiale
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PTME	Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
SIDA	Syndrome d'Immuno déficience Acquise
TB	Tuberculose
TPHA	Treponema Pallidum Hemagglutination Assay
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement International
VDRL	Veneral Diseases Research Laboratories
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

INTRODUCTION

L'épidémie du VIH/SIDA n'a cessé de progresser dans le monde, et ceci malgré les efforts conjugués des différents secteurs impliqués dans la lutte contre cette pandémie. Selon le rapport ONUSIDA 2007, 33 000 000 de personnes vivent avec le VIH tandis que l'on estime désormais à plus de 6 800 le nombre quotidien de nouvelles infections dues au VIH dans le monde. L'Afrique subsaharienne demeure la partie de la planète la plus touchée par l'infection. Des taux de prévalence allant jusqu'au delà de 30 % ont été enregistrés dans certains pays africains où le SIDA est déjà la première cause de mortalité chez l'adulte jeune. En Afrique de l'ouest et du centre, zone d'intervention du projet AWARE-HIV/AIDS, certains pays enregistrent des taux de prévalence avoisinant 10 %, bien que pour la plupart des cas, les taux de séroprévalence soient relativement faibles.

Au Bénin, le premier cas de VIH/SIDA a été identifié en 1985. Et dès lors, l'infection a continué de prendre de l'ampleur, atteignant même le stade d'épidémie généralisée. Selon le document du Cadre Stratégique National 2007-2011 de lutte contre le VIH/SIDA au Bénin, la prévalence moyenne de l'infection est passée de 0,3% en 1990 à 4,1% en 1999, chez les consultantantes prénatales. La prévalence présente beaucoup de disparité selon qu'on se trouve en zone urbaine ou en zone rurale, et selon les groupes de population. La prévalence du VIH semble se stabiliser depuis 1996.

Par ailleurs, les résultats provisoires de l'EDS III – 2006, montrent qu'au niveau national la prévalence globale (sexes confondus) est de 1,2 %. Les femmes, avec une prévalence de 1,5 %, sont près de deux fois plus fréquemment infectées que les hommes (0,8 %). Il en résulte un ratio d'infection femme/homme de 1,88; ce qui revient à dire que, pour 100 hommes infectés, il y a 188 femmes infectées. Pratiquement à tous les âges, les femmes ont un taux d'infection plus élevé que les hommes. En outre, ce taux croît plus rapidement chez les femmes que chez les hommes. (Cadre Stratégique National 2007-2011 de lutte contre le VIH/SIDA)

Face à cette situation, l'organisation de l'offre des services de counseling et dépistage (CD) du VIH se justifie puisqu'elle contribue à répondre aux besoins de prévention et de prise en charge des PVVIH et de leur entourage. En effet, le VIH/SIDA est très souvent associé à une profonde détresse psychologique à laquelle la PVVIH et/ou sa famille doit faire face à divers stades de l'infection. L'organisation de la prise en charge psychologique des PVVIH et de leurs familles est donc indispensable pour les aider à faire face à leurs divers sentiments et émotions.

Les 4 points suivants résument le bien-fondé du counseling et dépistage (CD) du VIH :

- Bien plus que le prélèvement de sang, le dépistage du VIH et l'offre des sessions de counseling, le counseling et dépistage (CD) du VIH est une porte d'entrée vitale pour les autres services de prévention et de prise en charge du VIH/SIDA, notamment la prévention de la transmission mère enfant; la prévention et la prise en charge clinique des affections liées au VIH, le contrôle de la tuberculose et le soutien psychosocial et légal.
- Il existe une demande de services en counseling et dépistage (CD) du VIH (c'est à dire que les gens veulent connaître leur statut sérologique VIH) ou bien la demande peut être suscitée lorsque des services compétents sont disponibles.
- Le counseling et dépistage (CD) du VIH est bénéfique pour les personnes dépistées aussi bien séropositives que séronégatives. Il permet de lever l'anxiété, élève la perception des clients de leur vulnérabilité au VIH, permet de promouvoir le changement de comportement, facilite la référence précoce vers les services de soins et de soutien, notamment l'accès aux traitements par les ARV et contribue à la réduction de la stigmatisation de l'infection au sein de la communauté.
- Le counseling et dépistage (CD) du VIH offre une **approche holistique**, c'est à dire permettant d'aborder la question du VIH dans un contexte plus vaste se rapportant à la vie des populations, notamment au contexte de pauvreté et sa relation avec les pratiques à risque.

Le rôle déterminant joué par les services de counseling et dépistage (CD) du VIH dans la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA exige donc que soient développées des normes et directives nationales de counseling et dépistage (CD) du VIH. Ceci permet de régler l'organisation et le fonctionnement des services de counseling et dépistage (CD) du VIH de manière à offrir aux PVVIH, à leur entourage et à la communauté, des services de qualité, disponibles et accessibles.

En 2004, l'ONUSIDA et l'OMS rendaient publiques de nouvelles orientations tendant à refléter l'émergence d'un consensus global sur le counseling et le dépistage du VIH. Ces orientations stipulent notamment que la gamme de portes d'entrées pour le dépistage du VIH devrait être étendue. De plus, ces orientations mettent l'accent sur le fait que le counseling et le dépistage du VIH devraient être promus en tant qu'activités de routine, et permettre ainsi à un plus grand nombre de personnes de connaître leur statut sérologique. Ces nouvelles orientations ont essentiellement eu pour impact d'entraîner un changement dans le paradigme, le faisant passer de counseling et dépistage volontaire (CDV) du VIH à counseling et dépistage (CD) du VIH tout simplement. Le processus du counseling et dépistage volontaire étant désormais considéré comme une approche parmi d'autres, tandis que le terme counseling et dépistage (CD) quant à lui prend en compte toutes les approches de

counseling, qu'elles soient initiées par les prestataires de services ou par les clients.

En 2007, l'OMS a diffusé les directives sur le « Conseil Dépistage Initié par le Prestataire de Service » qui recommande que tout professionnel de santé puisse demander le test de dépistage à un client, à un patient selon les types d'épidémie dans les pays et selon les cas présentés. Ces interventions permettront de mettre à échelle le conseil dépistage et favoriser l'accès universel aux soins.

I – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE COUNSELING ET DEPISTAGE (CD) DU VIH

1.1 - CREATION DE SITE DE COUNSELING ET DEPISTAGE DU VIH

La création de sites offrant des services de counseling et dépistage (CD) (qu'ils soient demandés par le client ou suscités par le prestataire) doit respecter les normes et directives nationales, après avis technique du Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS) qui collabore à leurs mises en œuvre, organisation, fonctionnement et au contrôle de qualité.

. Modèles de sites

Des sites de CD peuvent être fournis soit à l'intérieur des structures de soins telles que les hôpitaux, les cliniques de planning familial et les centres de consultations prénatales (sites de CD intégrés) ; soit en dehors de celles ci (sites de CD autonomes), par exemple les sites fournis par la société civile.

Les sites de CD peuvent assurer ou non l'analyse des prélèvements.

Sites de counseling et dépistage (CD) du VIH sans laboratoire :

Ils assurent :

- L'accueil des clients ;
- Le counseling pré test ;
- L'acte de prélèvement ;
- Le counseling post test ;
- La référence

Sites de counseling et dépistage (CD) du VIH avec laboratoire

Ils réalisent en plus des activités ci-dessus énumérées, l'analyse des prélèvements.

Différents modèles de sites peuvent être observés, notamment :

- les sites de CD intégrés au sein des formations sanitaires: ce sont des services de CD mis en place, fournis au public au sein des formations sanitaires existantes et appartenant le plus souvent au secteur public ;
- les sites de CD implantés au sein des ONGs : des Organisations Non Gouvernementales (ONG) peuvent intégrer des services de CD en leur sein, ou alors offrir des servi-

ces de CD au sein des formations sanitaires ;

- les sites de CD offrant des services à travers des unités mobiles : les unités mobiles offrent temporairement des services de façon rotative aux populations d'accès difficile comme les routiers, les Travailleuses de sexe ou tout autre groupe social ;

- Les sites de CD rattachés aux projets de recherche

Récapitulatif des modèles de sites CD

Modèles	Avantages	Contraintes
Sites CD intégrés au sein des formations sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Le counseling et dépistage fait partie d'un ensemble d'activités, d'où la normalisation des services de dépistage ; - Référence facilitée ; - Potentiel élevé d'extension ; - Variété de services offerts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dilution du CD dans les autres services et possibilité de détérioration de la qualité des services ; - Faible motivation du personnel ; - Qualité du travail difficile à atteindre ; - Temps d'attente souvent long.
Sites CD gérés par les ONG.	<ul style="list-style-type: none"> - Flexibilité dans la gestion administrative et financière ; - Flexibilité dans la gestion des ressources humaines et heures d'opérations ; - Niveau de qualité élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépendance aux financements extérieurs ; - Capacité d'extension limitée ; - Potentiel élevé de stigmatisation
Sites CD du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de qualité élevé, - permettant d'attirer la clientèle ; Niveau élevé de confidentialité ; - Bonne adaptation aux besoins des clients. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inaccessibles aux clients ayant de faibles revenus ; - Peu d'insistance sur le counseling
Sites CD des unités mobiles	<ul style="list-style-type: none"> - Offre de services améliorés pour les populations difficiles d'accès et populations rurales ; - Perception élevée de confidentialité par les clients 	<ul style="list-style-type: none"> -Coût élevé -Suivi post dépistage difficiles à assurer.
Sites CD rattachés aux projets de recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Protocoles stricts de qualité ; - Gratuité des services, y compris les traitements parfois - Niveau de confidentialité élevée 	Manque de flexibilité

1.2 – CADRE PHYSIQUE

1.2.1- En stratégie fixe

Infrastructure :

Chaque site de CD fournit un espace approprié aux services de counseling et dépistage (CD) du VIH. Tout site de counseling et dépistage (CD) du VIH comporte au minimum dans un même lieu :

- Une salle d'accueil
- Une salle de documentation et/ou d'attente
- Une salle de counseling
- Les sanitaires (W.C)
- Une salle de prélèvement
- Un laboratoire si possible

Les salles sont des endroits calmes, propres, bien éclairés, bien aérés et ayant un équipement adéquat pour offrir un service de qualité.

La salle d'accueil : Bien décorée, elle doit comporter au minimum une table et trois chaises

La salle de documentation et/ou d'attente : Relativement grande, elle dispose de documents nécessaires à l'information des clients. Ces documents sont rangés sur des meubles appropriés. Une grande ou plusieurs petites tables ainsi que des chaises (ou des bancs) devraient y être disposées pour recevoir au moins quinze (15) personnes à la fois.

La salle de counseling : C'est un espace privé (garantissant la confidentialité), équipé de meubles présentables comprenant au moins une table et trois chaises. En tant que possible, la table peut être supprimée pour permettre une meilleure interaction entre le conseiller et le client.

Une salle de prélèvement : bien équipée et confortable. On devrait y retrouver, un bureau et des chaises, un fauteuil de prélèvement.

Le laboratoire (pour ceux qui en ont) ; comporte une salle de prélèvement bien équipée et confortable et une salle d'analyse. Il comprend en outre, un bureau et des chaises, un fauteuil de prélèvement, une armoire fermée à clés, une paillasse avec circuit d'eau.

1.2.2- En stratégie mobile

Le CD en stratégie mobile permet de rapprocher les services de counseling et dépistage du VIH de certaines populations difficiles d'accès. Cette stratégie peut être initiée dans le cadre des campagnes de dépistage en vue de l'accroissement de l'accès des populations à l'offre des services de counseling et dépistage du VIH.

Il faut à cet effet comprendre que les services de CD en stratégie mobile viendront en complément de la stratégie fixe. La finalité sera alors d'accroître :

- l'accès aux services de counseling et dépistage du VIH aux groupes d'accès difficile (migrants, prostituées/travailleuses du sexe, utilisateurs de drogues...)
- l'accès aux services de counseling et dépistage du VIH à certaines localités d'accès difficile et/ou ne disposant pas d'équipement et/ou de services de CD de routine ;
- L'accès aux services de counseling et dépistage du VIH à certaines populations éprouvant de la réticence à se rendre dans les sites connus de dépistage.

Infrastructure :

Le site CD en stratégie mobile fournit un espace approprié aux services de counseling et dépistage (CD) du VIH. Il comporte au minimum dans un même lieu :

- Un laboratoire mobile pour le prélèvement et la manipulation ;
- Une tente pour l'accueil et la sensibilisation ;
- Au moins deux (2) tentes pour le counseling.

N.B : Il peut arriver que les tentes soient remplacées par des locaux, en fonction du site d'accueil.

Le laboratoire mobile: conçu à cet effet, doit être spacieux, propre, bien éclairé, bien aéré et avoir un équipement adéquat pour offrir un service de qualité.

La tente d'accueil et de sensibilisation : Ouverte, grande, bien aérée, elle doit comporter au minimum une table, des chaises et/ou des bancs.

Les tentes de counseling : Elles sont fermées, (garantissant la confidentialité), équipées d'au moins une tablette et trois chaises.

1.3 – EQUIPEMENTS

1.3.1- En stratégie fixe

Tout site de CD offrant des services doit disposer (et/ou utiliser) des matériels et outils de gestion suivants :

- **Salle d'accueil :**

- Registre des clients
- Coupons et codes des clients
- Posters - affiches
- Dépliants IST/VIH/SIDA
- Dépliants sur le counseling et dépistage (CD) du VIH
- Dépliants sur les traitements et la prise en charge
- Poubelle
- Préservatifs

- **Salle de documentation et/ou d'attente :**

- Dépliant IST/VIH/SIDA sur les différents aspects de la prévention la PTME, la prise en charge
- Postes radio et cassettes audio
- Téléviseur / lecteur CD et/ou DVD
- VCD ou DVD
- Dépliant sur le counseling et dépistage (CD) du VIH
- Dépliant sur les IST
- Boîte à image sur le VIH/SIDA
- Posters - affiches
- Articles et publications sur le VIH/SIDA
- Armoires et/ou étagères y compris meuble spécial pour téléviseur et lecteurs CD ou DVD
- Poubelle

N.B : Le matériel d'IEC devra être régulièrement actualisé.

- **Salle de counseling :**

- Document de normes et directives nationales du counseling et dépistage du VIH au Bénin ;
- Matériel de démonstration (Préservatifs, Phallus artificiel, Mannequin (modèle vulvaire), Papier hygiénique / papier mouchoir) ;
- Fiches de recueil des données du counseling pré et post test ;

- Calendrier ;
- Registres du site de counseling et dépistage (CD) du VIH (Enregistrement/ Accueil/Counseling, Laboratoire) ;
- Bulletins d'examen ;
- Fiches de référence et contre référence ;
- Les adresses des différents lieux de prévention, prise en charge, PTME, etc ;
- Ordinateur, imprimante & UPS (onduleur) + Logiciel de gestion des données si possible ;
- Outil de conservation des données (Zip ou autre) si possible ;
- Dépliants IST/VIH/SIDA ;
- Dépliants sur le counseling et dépistage (CD) du VIH ;
- Boîtes à images sur le dépistage et les IST/VIH/SIDA ;
- Armoires et/ou étagères ;
- Poubelle.

• **Salle de prélèvement :**

Outils de gestion

- Un registre d'identification du prélèvement ;
- Un registre d'acheminement des échantillons et des résultats ;
- Une fiche de suivi statistique.

Matériel d'hygiène

- Désinfectant : alcool à 70°, eau de javel, solution de Dakin ;
- Matériel d'hygiène : gants, blouses, lunettes, boîtes de sécurité, sacs poubelles, poubelles ;
- Gestion des déchets : Fosse de destruction des déchets avec couvercle et/ou incinérateur, alcool à brûler ou pétrole.

Matériel de prélèvement

- Aiguilles vacutainer à usage unique ;
- Tubes vacutainer (sous vide) tube EDTA ou tube sec à usage unique, cryotubes ;
- Matériel de transport des échantillons ;
- Le corps de pompe pour tube ;
- Coton ;
- Antiseptique ;
- Gants ;
- Sparadrap ;

- Portoir à tubes ;
- Glacière pour transport des échantillons ;
- Garrot – étiquettes – marqueurs ;
- Papier buvard ;
- Réfrigérateur (si laboratoire non disponible).

N.B : Pour un meilleur acheminement des prélèvements, éviter autant que faire se peut, les moyens de transport à 2 roues.

- **Laboratoire (si disponible)**

Matériel de prélèvement

- Aiguilles vacutainer à usage unique ;
- Tubes vacutainer (sous vide) tube EDTA ou tube sec à usage unique, cryotubes ;
- Matériel de transport des échantillons ;
- Le corps de pompe pour tube ;
- Boîte à coton ;
- Coton ;
- Antiseptique ;
- Gants ;
- Sparadrap ;
- Portoir à tubes ;
- Glacière pour transport des échantillons ;
- Garrot – étiquettes – marqueurs ;
- 2 chaises ;
- Armoire à rangement du matériel ;
- Classeur pour archivage ;
- Réfrigérateur.

Outils de gestion

- Un outil informatique complet (en fonction de l'activité) ;
- Un registre de paillasse ;
- Un registre de transmission des résultats du dépistage VIH ;
- Un registre de transmission pour la référence des échantillons ;
- Un cahier pour suivi des stocks ;
- Des fiches de référence et contre référence ;

Matériel d'hygiène

- Fosse de destruction et/ou incinérateur ;
- Cristalliseur à eau de javel (recueillir les embouts, les compte-gouttes, les plaques...);
- Blouses ;
- Gants ;
- Les autres articles précédemment cités (cf hygiène salle de prélèvement).

Appareil et petit équipement de laboratoire

- Centrifugeuse ;
- Chronomètre ;
- Deux micropipettes à volume variable ;
- Une chaîne ELISA complète (en fonction de la capacité et de l'activité du site).

Réactifs

- Kits de réactifs pour test ELISA (en fonction de la capacité et de l'activité du site) ;
- Kits de réactifs pour test rapide compatibles avec l'algorithme de dépistage;
- Eau distillée en quantité suffisante.

1.3.2- En stratégie mobile

Tout site offrant des services de counseling et dépistage (CD) du VIH en stratégie mobile doit disposer (et/ou utiliser) des matériel et outils de gestion suivants :

• Tente d'accueil

- Registre des clients ;
- Coupons et codes des clients ;
- Posters – affiches ;
- Dépliants IST/VIH/SIDA ;
- Dépliants sur le counseling et dépistage (CD) du VIH ;
- Postes radio et cassettes audio ;
- Téléviseur / lecteur CD et/ou DVD si applicable ;
- VCD ou DVD si applicable ;
- Matériel de démonstration : préservatifs - phallus artificiel – mannequin (modèle vulvaire);
- Boîte à image sur le VIH/SIDA ;
- Poubelle.

N.B : Le matériel d'IEC devra être régulièrement actualisé.

• **Tente de counseling**

- Matériel de démonstration – préservatifs - phallus artificiel – mannequin (modèle vulvaire) ;
- Fiches de recueil des données du counseling pré et post test ;
- Registres du site counseling et dépistage (CD) du VIH (Enregistrement/Accueil/Counseling, Laboratoire) ;
- Fiches de référence et contre référence ;
- Dépliants IST/VIH/SIDA ;
- Dépliants sur le counseling et dépistage (CD) du VIH ;
- Chemises ou classeurs pour ranger les dossiers ;
- Boîtes à images sur le dépistage et les IST/VIH/SIDA ;
- Calendrier ;
- Poubelle.

• **Laboratoire mobile :**

Outils de gestion

- Un registre d'identification du prélèvement ;
- Un registre d'acheminement des échantillons et des résultats ;
- Une fiche de suivi statistique ;
- Des fiches de référence et contre référence.

Matériel d'hygiène

- Désinfectant : alcool à 70°, eau de javel, solution de Dakin ;
- Matériel d'hygiène : gants, blouses, lunettes, container à aiguille, sacs poubelles, poubelles ;
- Boîte de sécurité.

Matériel de prélèvement

- Aiguilles vacutainer à usage unique ;
- Tubes vacutainer (sous vide) tube EDTA ou tube sec à usage unique, cryotubes ;
- Matériel de transport des échantillons ;
- Le corps de pompe pour tube ;
- Coton ;
- Antiseptique ;

- Gants ;
- Sparadrap ;
- Portoir à tubes ;
- Glacière pour transport des échantillons ;
- Garrot – étiquettes – marqueurs ;
- Papier buvard.

Appareil et petit équipement de laboratoire

- Chronomètre ;
- Deux micro pipettes à volume variable ;
- Cônes ;
- Papier essuie tout ;
- Marqueurs ;
- Tubes Eppendorf ;
- Réfrigérateur ;
- Chaîne ELISA ;

Réactifs

- Kits de réactifs pour test rapide compatibles avec l'algorithme de dépistage;
- Eau distillée en quantité suffisante.

1.4 - Personnel

1.4.1 Nombre et fonction :

Tout site de counseling et dépistage (CD) du VIH dispose en fonction de son activité, du personnel suivant :

- Un Responsable
- Un ou des conseillers selon le volume de l'activité
- Un Agent d'accueil
- Un ou des Techniciens de laboratoire (pour les sites avec laboratoire)
- Un agent de mobilisation communautaire
- Un agent de santé qualifié préleveur
- Un technicien de surface (agent d'entretien)
- Un gardien

1.4.2 RÔLE

Le rôle de chacun des membres du personnel est défini de la façon suivante :

- **Responsable :**

- Facilite et/ou coordonne la supervision interne du personnel de counseling et dépistage (CD) du VIH ;
- Passe en revue et contrôle tous les Enregistrements des Entrées des Clients (EEC) ;
- Contrôle le livre de caisse si applicable ;
- Rédige les rapports statistiques et narratifs du site ;
- Collecte les recettes de la journée si applicable ;
- Met en ordre tous les dossiers actifs et inactifs ;
- Veille à ce que les fiches de sortie des clients soient utilisées ;
- Veille à l'approvisionnement en matériel et en réactif ;
- Vérifie les opérations financières de la journée si applicable ;
- Amène le dépôt dans les comptes appropriés si applicable ;
- Elabore le plan d'action des activités ;
- Organise la formation / recyclage du personnel ;
- Programme et tient des réunions régulières avec le personnel ;
- Peut exécuter les tâches du counseling ;
- Développe le partenariat avec les autres sites de counseling et dépistage (CD) du VIH ;
- Evalue et/ou participe à l'évaluation du personnel.

N.B : En situation de stratégie mobile, il doit en outre :

- Prendre contact avec les leaders des communautés et des médias locaux concernés ;
- Veiller à l'identification et la sensibilisation des leaders d'opinion ;
- Veiller à la collaboration avec les organisations à base communautaire des sites d'accueil.

- **Conseiller :**

- Discute du caractère volontaire et confidentiel du service avec le client ;
- Obtient le consentement éclairé du client ;
- Remplit la fiche d'EEC avec le client ;
- Conduit le counseling pré test et post-test ;
- Fait la démonstration de l'utilisation correcte du port des préservatifs (masculins et féminins) ;

- Fournit des préservatifs aux clients ;
 - Oriente les clients vers la salle de prélèvement ;
 - Ne donne les résultats de test qu'à la personne concernée au cours du counseling post test ;
 - Participe régulièrement à la supervision individuelle et à la supervision par les pairs ;
 - Assure le suivi, l'accompagnement des clients et la référence ;
 - Fait une autoévaluation.
- **Agent d'accueil :**
 - Accueille, détermine l'éligibilité et oriente les clients ;
 - Explique les procédures de counseling et dépistage (CD) du VIH aux clients (séquence et modalités) ;
 - Veille à la confidentialité du service et encourage l'aspect volontaire du counseling et dépistage (CD) du VIH ;
 - Collecte les recettes du counseling et dépistage (CD) du VIH ou les reçus de caisse si applicable ;
 - Enregistre tous les clients dans le registre des counseling et dépistage (CD) du VIH ;
 - Remet au client son numéro d'ordre d'arrivée par lequel le conseiller va l'appeler ;
 - Vérifie que les clients sont de nouveaux ou anciens utilisateurs du site ;
 - Vérifie que les fiches d'EEC sont signées par les conseillers, les collecte et les classe correctement à la fin de la journée ;
 - Remet la caisse ou les reçus de caisse au responsable du centre si applicable ;
 - Note dans le registre le nombre total de clients reçus par jour, selon la raison de la visite ;
 - Conserve les fiches d'EEC dans des fichiers sécurisés.
 - **Agent de mobilisation communautaire :**
 - Sensibilise la communauté sur le counseling et dépistage (CD) du VIH (réunions, causeries éducatives, activités récréatives) ;
 - Suscite la demande pour les services de counseling et dépistage (CD) du VIH ;
 - Oriente les clients vers les sites de CD ;
 - Organise les visites à domicile ;
 - Crée des liens avec les acteurs de la communauté ;
 - Fournit le soutien nécessaire ;

- **Préleveur :**

- Réalise les prélèvements ;
- S'assure de l'étiquetage des prélèvements ;
- Enregistre toutes les données dans les registres appropriés ;
- Tient la fiche de stock du matériel ;
- Veille à l'acheminement des échantillons ;
- Applique toutes les normes et procédures de sécurité dans la salle de prélèvement.

- **Technicien de laboratoire :**

- Veille à ce que l'équipement du laboratoire respecte les normes minimales requises par le Ministère de la Santé ;
- S'assure que les prélèvements sanguins des clients sont bien étiquetés et portent le numéro du client ;
- Conditionne les prélèvements selon les règles
- Réalise les tests ;
- Enregistre les résultats ;
- Veille à la confidentialité des résultats ;
- Garantit la gestion des déchets biomédicaux ;
- Est responsable des statistiques du laboratoire ;
- Applique toutes les procédures d'analyses et de sécurité au laboratoire.

- **Technicien de surface**

- Assure la propreté parfaite des locaux et des surfaces de travail ;
- Assure la bonne évacuation et la bonne gestion des ordures.

N.B : En situation de stratégie mobile, le technicien de laboratoire assure la propreté de son espace de travail.

- **Gardien**

Assure la sécurité des locaux et équipements de jour comme de nuit.

Le rôle joué par chacun des membres du personnel est certes important, mais compte tenu de la place primordiale du conseiller dans le processus de counseling et dépistage (CD) du VIH nous insisterons sur son profil, sa formation, sa motivation.

1.4.3 Profil et Sélection des conseillers :

Les prestataires et conseillers en counseling et dépistage (CD) du VIH ne doivent pas nécessairement être des agents socio sanitaires ; ils/elles peuvent également être enseignants, agents communautaires et bénévoles engagés dans la lutte contre le SIDA.

La sélection des prestataires (conseillers) et des personnes à former comme prestataires de counseling et dépistage (CD) du VIH est faite par les responsables des centres de counseling et dépistage (CD) du VIH (ayant eux-mêmes une expérience en counseling IST/VIH/SIDA) en collaboration avec (ou sous la supervision de) l'équipe d'encadrement de la zone sanitaire. Les personnes retenues devraient être véritablement intéressées par la prestation de services de counseling et dépistage (CD) du VIH, suivant les normes et principes du counseling.

Les personnes séropositives doivent être encouragées à postuler pour les emplois de conseillers IST/VIH/SIDA.

Il est souhaitable et encouragé que les personnes retenues en qualité de prestataires en counseling et dépistage (CD) du VIH soient disposées à faire le test, volontairement, tant pour les besoins de la planification de la réduction du risque personnel que pour comprendre le counseling et dépistage (CD) du VIH en tant que consommateur. Néanmoins, se soumettre au test ne doit pas être obligatoire pour être sélectionné comme conseiller IST/VIH/SIDA.

1.4.4 Formation et recyclage des conseillers :

Toutes les personnes sélectionnées pour fournir des services de counseling et dépistage (CD) du VIH reçoivent une formation de base pour prestataires de counseling et dépistage (CD) du VIH d'une durée minimum de dix (10) jours dont cinq jours de stage pratique.

Les candidats à la formation en counseling devront répondre aux critères minima de sélection (voir guide des formateurs : Profil des participants)

Des plans directeurs de formation seront élaborés par le PNLS en collaboration avec les partenaires.

En vue d'harmoniser la formation des prestataires de counseling IST/VIH/SIDA, un manuel de formation en counseling et dépistage et un guide du formateur validés sous la coor-

dination du PNLS seront utilisés pour la formation et le recyclage des conseillers. Le manuel et le guide feront l'objet d'une révision tous les cinq (5) ans par les acteurs et spécialistes de la formation en counseling.

A la fin de la formation, chaque conseiller formé reçoit un manuel de prestations en counseling afin de s'en servir pour mener à bien ses activités de counseling IST/VIH/SIDA.

- Un pool de formateurs nationaux (niveau central et départemental) en counseling IST/VIH/SIDA, constitué par le PNLS, devrait être sollicité par tout site de counseling et dépistage (CD) du VIH ou toute institution désirant former/recycler des prestataires.

- Des plans de formation des formateurs nationaux devraient être élaborés et organisés par le PNLS en collaboration avec les institutions partenaires intervenant dans le domaine du counseling et dépistage (CD) du VIH

- Les stages pratiques devront être réalisés dans les sites accrédités par le PNLS

1.4.5 Motivation :

- **Promotion professionnelle** : Les prestataires (conseillers) de counseling et dépistage (CD) du VIH qui font montre d'intérêt et de compétence en matière de counseling et dépistage (CD) du VIH devraient avoir la possibilité de devenir des formateurs nationaux (de suivre le cours national de formation des formateurs) d'une durée de deux (2) semaines. Les prestataires de services en counseling et dépistage (CD) du VIH devraient en outre continuer d'avoir des possibilités d'avancement dans leur domaine, par exemple une formation complémentaire en counseling, supervision, gestion des services de counseling et dépistage (CD) du VIH, etc.

- **Reconnaissance de la valeur du travail de counseling** : La direction du site de counseling et dépistage (CD) du VIH, et toutes les personnes impliquées dans la prestation de services de counseling et dépistage (CD) du VIH devraient reconnaître la valeur et l'importance du travail de counseling. Les autres professionnels de la santé devraient traiter les prestataires de services en counseling comme des techniciens respectés et des membres à part entière de l'équipe sanitaire de chaque site. Les conseillers candidats seront sélectionnés selon des critères listés (voir guide de formateur : Profil des participants)

- **Valorisation du travail des conseillers** : Pour contribuer à valoriser le travail

des conseillers, il est souhaitable d'inciter tous les conseillers des différents centres à se regrouper au sein d'un réseau national voire régional pour partager leurs expériences. Ce réseau pourrait organiser des réunions annuelles ou biennuelles.

• **Soutien psychologique aux conseillers IST/VIH/SIDA** : Sachant que le counseling IST/VIH/SIDA est stressant, tous les sites de counseling et dépistage (CD) du VIH devraient prendre des dispositions pour apporter un soutien psychologique, tels que des sessions régulières de supervision de soutien aux conseillers, les groupes de soutien entre collègues, l'apport d'un psychologue... Les conseillers séropositifs devraient bénéficier d'un soutien supplémentaire pour les aider à faire face aux problèmes psychologiques liés à leur travail. Tous les prestataires de services et superviseurs de counseling et dépistage (CD) du VIH devraient avoir des chances renouvelées d'épanouissement personnel et de claire conscience de soi pour améliorer la qualité de leur prestation en counseling.

• **Choix et qualification des conseillers superviseurs** : Au moins deux conseillers chargés du soutien des prestataires de counseling IST/VIH/SIDA ou conseillers superviseurs devraient être choisis par zone sanitaire disposant de site de counseling et dépistage (CD) du VIH.

Ces superviseurs de soutien peuvent être des agents du Ministère de la Santé et/ou des agents d'ONG. Ils seront sélectionnés par l'équipe d'encadrement de la zone sanitaire en collaboration avec les structures décentralisées du PNLS, sur proposition des responsables des sites de CD. Les superviseurs feront des comptes rendus réguliers par voie hiérarchique. Ils devraient, si possible, avoir les qualifications suivantes :

- Un minimum de deux (2) ans d'expérience en counseling ;
- Etre un conseiller en exercice (pratiquant) ;
- Avoir les mêmes compétences et qualités interpersonnelles qu'un conseiller : être patient, compréhensif, respectueux des clients et sincère ;
- Etre formateur en counseling IST/VIH/SIDA.

Les personnes retenues comme conseillers superviseurs devraient être en mesure d'exercer effectivement en tant que conseillers superviseurs. Les personnes surchargées de travail ne devraient pas être sélectionnées comme conseillers superviseurs.

• **Formation et responsabilités** : Les personnes sélectionnées comme superviseurs devraient suivre un cours de deux (2) semaines en supervision des activités de counseling. Les principales responsabilités de ces superviseurs devraient consister à apporter un soutien émotionnel, à faire des suggestions et recommandations professionnelles aux prestataires de services en counseling et dépistage (CD) du VIH. Ils auront également pour rôle

d'évaluer la qualité des prestations du site et faire des propositions pour son amélioration. Ils n'auront pas pour rôle de s'occuper de supervision de la gestion et des questions administratives. Toutefois, si le superviseur identifie des problèmes généraux d'administration ou de gestion du site de counseling et dépistage (CD) du VIH, il devra les porter à l'attention de l'équipe d'encadrement de zone ou des structures décentralisées du PNLS. Une liste nationale de superviseurs (niveau central et départemental) sera élaborée par le PNLS, en collaboration avec les équipes d'encadrement de zone sanitaire et utilisée au plan national.

1.4.6 Accident professionnel :

Risques d'accidents du travail : Tout doit être mis en œuvre pour réduire le risque de contamination par le sang dans le cadre du travail. Si les prestataires en counseling et dépistage (CD) du VIH sont bien formés et encadrés comme il le faut, il peut leur être demandé de prélever du sang et d'effectuer des dépistages simples et rapides du VIH. Les prestataires qui font ce travail ne devraient le faire qu'après avoir reçu une formation poussée à ces tâches. Le matériel de protection, notamment les gants, devrait toujours être fourni par les responsables du site de counseling et dépistage (CD) du VIH. Tout prestataire s'occupant de prise de sang devrait être vacciné contre l'hépatite B. La prévention des AES sera faite sur toute la chaîne de prestations en counseling et dépistage (CD) du VIH. Le guide de prophylaxie post exposition doit être disponible et affichée dans tous les sites de CD.

En cas d'AES, la prophylaxie post exposition doit être appliquée conformément au guide et une déclaration d'accident de travail devra être faite dans les délais en vigueur (48 heures).

Surveillance médicale périodique des prestataires de services en counseling et dépistage (CD) du VIH : Sachant que les conseillers peuvent être exposés à d'autres maladies dans le cadre de leur travail, des efforts devraient être faits pour que les prestataires de services en counseling et dépistage (CD) du VIH bénéficient d'examen préventifs systématiques, en particulier pour la Tuberculose. Les prestataires devraient être formés aux mesures qu'ils peuvent prendre pour réduire leur exposition aux maladies contagieuses. Les conseillers devraient pouvoir accéder facilement au dépistage du VIH et de la Tuberculose. Les séropositifs devraient être encouragés à postuler pour la formation de prestataires de counseling et dépistage (CD) du VIH.

1.5 - CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES CLIENTS

Jusqu'à présent, les services de counseling et dépistage (CD) du VIH sont gratuits sauf dans certaines structures. Cependant, ils pourraient devenir payants. Dans ce cas, ils devraient obéir aux conditions ci-dessous :

Dans les sites de counseling et dépistage (CD) du VIH intégrés, il est recommandé, si possible, que les services de counseling et dépistage (CD) du VIH soient accessibles sur la base du recouvrement des coûts. Les sites de counseling et dépistage (CD) du VIH autonomes peuvent faire payer leurs prestations s'ils ont l'accord de l'agence qui gère le site de counseling et dépistage (CD) du VIH. Si un établissement sanitaire fait payer les services de counseling et dépistage (CD) du VIH, le tarif fixé devrait être approuvé par la direction de l'établissement et par l'équipe d'encadrement de zone. Le tarif devrait être clairement affiché de sorte que le client sache d'avance le prix qu'il aura à payer et des reçus devraient être délivrés. L'équipe d'encadrement de zone et la Direction Départementale de la Santé (DDS) devraient activement veiller à ce que l'on ne fixe pas de tarifs exorbitants. Cette tarification doit être fixée par le Ministère de la Santé.

Age minimum : En général, l'âge légal de consentement est de 18 ans, par conséquent on devrait considérer toute personne âgée de 18 ans et plus qui sollicite un counseling et dépistage (CD) du VIH comme étant à même de donner un consentement total et éclairé. Quant aux jeunes âgés de 15 à 18 ans, des services de counseling et dépistage (CD) du VIH peuvent leur être fournis si le conseiller constate que le jeune homme ou la jeune femme est suffisamment mûr (e) pour comprendre les procédures et les résultats du test de dépistage. Dans tous les cas le conseiller devrait procéder à une évaluation indépendante pour juger de la maturité du/de la mineur (e) à recevoir des services de counseling et dépistage (CD) du VIH. Les enfants âgés de moins de 15 ans devraient recevoir des services de counseling s'ils le demandent mais ne devraient pas être soumis(e) s à un test de dépistage sauf (avec le consentement des parents ou tuteurs) pour raisons médicales et si le conseiller établit que les services de counseling et dépistage (CD) du VIH ont un avantage potentiel pour le/ la mineur (e) et que cela est clairement expliqué à l'enfant et à ses parents ou tuteurs.

Enregistrement et flux des clients : Lorsque les patients ou les clients sollicitent le counseling et dépistage (CD) du VIH dans un établissement sanitaire ou un site autonome, ils devraient être orientés vers le bureau d'enregistrement/accueil de counseling et dépistage (CD) du VIH. L'agent de réception devrait être formé pour expliquer les procédures aux clients et les informer du temps d'attente. L'on devrait enregistrer les clients sous un numéro d'identification et leur donner leur numéro de code. Des documents pédagogiques traitant

des IST/VIH/SIDA devraient être mis à la disposition des clients pendant qu'ils attendent de voir un conseiller. Tous les agents de réception devraient recevoir une formation de base en counseling et dépistage (CD) du VIH, notamment sur les problèmes liés à la confidentialité, au respect du client et devraient être à même de répondre aux questions élémentaires sur le counseling et dépistage (CD) du VIH et les IST/VIH/SIDA.

1.6 - PAQUET MINIMUM D'ACTIVITÉS ET FONDEMENT DES PRESTATIONS

Qu'il soit autonome ou intégré à une structure de soins, tout site de counseling et dépistage (CD) du VIH devrait fournir à ses clients un paquet minimum d'activités comprenant :

- L'accueil ;
- L'IEC (éducation sanitaire/documentation) ;
- Le counseling pré-test ;
- Le test ;
- Le counseling post-test ;
- La Référence / Contre référence ;
- Le soutien psychosocial ;
- Le conseil nutritionnel ;

Ce paquet minimum (décrit dans les chapitres suivants) devra être fourni sur la base de la confidentialité et du consentement éclairé.

1.6.1 Confidentialité sur les sites de CD

Le concept de la confidentialité

Introduction

Un grand nombre de personnes évitent les services s'occupant de l'infection à VIH parce qu'elles ont peur de la stigmatisation et de la discrimination que leur famille et la communauté pourraient leur faire subir. Les services de counseling et dépistage (CD) du VIH devraient toujours préserver les désirs de confidentialité des individus. Traditionnellement, les conseillers respectent la confidentialité parce que cela :

- favorise une relation dans laquelle les clients peuvent révéler des informations et des sentiments qu'ils gardent habituellement pour eux-mêmes. Certain(e)s de ces informations et de ces sentiments sont souvent tabous ;
- aide les clients à admettre qu'ils ont été impliqués dans des comportements à haut risque en rapport avec le sexe, la drogue et l'alcool ;
- permet aux clients de garder le contrôle de la situation et de choisir de révéler leur statut sérologique à un certain nombre d'individus.

Définition

L'on parle de confidentialité lorsque des informations personnelles concernant un client, obtenues directement ou indirectement, ne sont pas divulguées sans la permission du client. Ces informations sont, entre autres, les renseignements biographiques qui permettent d'identifier le client et le résultat du test de dépistage du VIH.

Indications

La confidentialité devrait transparaître dans toutes les activités du site de counseling et dépistage (CD) du VIH. Tous les membres du personnel travaillant sur le site devraient l'observer. L'on peut aider le client à accepter la garantie de confidentialité de par l'importance sans cesse renouvelée que lui donnent tous les membres du personnel.

La confidentialité devrait prévaloir entre le client et le conseiller. Elle devrait être expliquée et acceptée par l'un et l'autre. Le client respecte davantage le conseiller quand il sait que la confidentialité est préservée. Le client confiera au conseiller des informations privilégiées que celui-ci devra garder confidentiellement pour sauvegarder les droits et le bien-être du client.

Si la divulgation est dans l'intérêt supérieur du client ou s'impose pour préserver le bien-être d'autrui ou encore est requise par la loi, alors le client est informé et invité à divulguer l'information de lui-même. Si le client ne partage pas l'information, alors le conseiller devrait informer le client qu'il projette de le faire. Dans ces conditions, seules les informations nécessaires doivent être divulguées.

Lorsque les adolescents sont soumis à des tests, le conseiller devrait les encourager à informer leurs parents/tuteurs des résultats. Si le conseiller constate qu'il est de l'intérêt supérieur de l'adolescent que les parents/tuteurs connaissent les résultats, il devrait aider le client adolescent de toutes les manières possibles à les informer.

Il est admis que la pratique du counseling peut être améliorée quand les conseillers bénéficient d'un encadrement. Au cours des sessions de supervision, le conseiller peut parler librement de sa clientèle ; mais l'identité du client devrait toutefois être protégée et il devrait être impossible de l'identifier.

La pratique de la confidentialité entre médecins et conseillers paraît légèrement différente. Le conseiller doit savoir que la confidentialité a une fonction et se poser toujours des questions sur le pourquoi de la confidentialité ? La confidentialité avec qui ? Où ? Quand ? Comment ? Ces différences peuvent résider au niveau des informations verbales commu-

niquées entre l'équipe médicale chargée des soins du client mais également au niveau des informations consignées dans le dossier médical du client. Ces différences peuvent donner lieu à des conflits entre les conseillers et le personnel médical. Conseillers et personnel médical devraient être encouragés à discuter de leurs points de vue respectifs quant à la confidentialité. Ces discussions devraient permettre le respect mutuel des différences et l'admission du fait qu'il existe une divergence.

Sur les sites de Counseling et Dépistage (CD) intégrés aux établissements sanitaires

Lorsque les services de counseling et dépistage (CD) du VIH constituent un point d'entrée pour d'autres services médicaux, tels que la prévention de la transmission mère-enfant, le traitement et la prévention de la tuberculose, la prévention et le traitement des infections opportunistes et des autres infections sexuellement transmissibles, il peut être de l'intérêt supérieur du client que son nom soit relevé afin de bien le référer. Qu'un numéro de code ou le véritable nom soit utilisé, l'on se doit d'observer les mêmes règles de confidentialité.

Sur les sites de Counseling et Dépistage (CD) du VIH autonomes

Il est recommandé d'utiliser des procédures anonymes. Des numéros de code devraient être utilisés pour identifier le client de counseling et dépistage (CD) du VIH. Mais ici pour le client infecté il serait bon d'avoir son identité pour les mécanismes de référence et contre référence.

L'anonymat est un modèle d'identification et d'organisation du circuit des clients au sein des sites CD en vue du renforcement du processus de confidentialité. En lieu et place de son nom, un numéro de code est attribué au client ; numéro qu'il conservera tout au long de son circuit dans les différents services d'accueil. Seul son conseiller a accès aussi bien au résultat du test qu'au nom du client. Ceci a pour avantage de réduire au maximum le nombre d'acteurs ayant accès aux informations relatives au client, ce qui permettra une meilleure gestion de la confidentialité.

L'anonymat présente pourtant des limites, notamment lorsqu'il s'agit de référer le client vers d'autres services de prise en charge.

• Tenue des dossiers

Les dossiers des clients doivent être gardés en lieu sûr. Seul le personnel ayant la charge directe de l'état de santé du client devrait pouvoir accéder au dossier. Tout personnel ayant accès aux dossiers médicaux où les résultats des tests de dépistage sont consignés devrait être formé aux procédures de préservation de la confidentialité.

- **Références confidentielles/Confidentialité partagée**

Lorsque les clients de counseling et dépistage (CD) du VIH sont référés pour des services supplémentaires tels que la prévention de la transmission mère-enfant, la prévention et le traitement d'infections opportunistes, notamment la Tuberculose, les soins à domicile, etc., il est en général, préférable de donner le nom du client. Ceci peut poser problème sur un site de counseling et dépistage (CD) du VIH qui observe l'anonymat.

Le conseiller devrait faire en sorte que le client comprenne ce qui justifie que son nom soit indiqué sur la lettre d'orientation et le client devrait consentir à donner son nom aux prestataires de services complémentaires. La référence des clients auprès d'autres services devrait se faire en fonction des besoins spécifiques des clients, de leur situation sociale et des résultats de leurs tests. Les prestataires en counseling et dépistage (CD) du VIH devraient s'assurer que les organisations auxquelles ils adressent le client et révèlent son nom et ses résultats observent des procédures rigoureuses de confidentialité par rapport aux résultats des tests. Si possible, ces lettres de référence devraient être adressées à un prestataire bien précis des services complémentaires sur lequel l'on peut compter pour observer la confidentialité et qui est réputé traiter les personnes séropositives avec respect et considération.

- **Résultats écrits**

En général, les sites ou services de counseling et dépistage (CD) du VIH seront ouverts à toute personne requérant ces services, quel qu'en soit le motif. Tout motif (pré emploi, assurance, raisons scolaires ou voyage...) devrait être l'occasion d'offrir à l'individu, la possibilité de connaître son statut sérologique. La priorité dans les sites de counseling et dépistage (CD) du VIH est donc ainsi d'aider l'individu à prendre de meilleures décisions concernant son comportement sexuel et à réduire le risque de transmission du VIH. Les clients qui sollicitent un test pour des raisons officielles, comme l'obtention d'un visa et qui refusent de bénéficier du counseling devraient être sensibilisés sur la nécessité d'un counseling avant tout dépistage. Toutefois, il faut rappeler que le counseling se fait au cas par cas, et qu'un client très averti peut permettre au prestataire de gagner du temps en ne s'attardant pas sur certains aspects du counseling.

Toute délivrance de résultat sur bulletin d'examen, ou résultat nominatif doit être astreinte à la présentation d'une pièce d'identité.

1.6.2 Consentement éclairé

Que les sites de CD soient intégrés ou autonomes, la décision de faire le test de dépistage du VIH doit revenir au client. Cette décision devrait traduire le consentement éclairé de celui-ci. Pour obtenir ce consentement, le client devrait être informé des avantages et inconvénients du test de dépistage et recevoir de la part du conseiller des réponses aux questions qu'il se pose. Le client doit avoir accès à toutes les informations relatives à son cas et aux conséquences psychologiques, sociales et juridiques qui en découlent. Le client qui consent de façon éclairée à passer un test de dépistage doit posséder les capacités mentales, physiques et psychologiques pour comprendre les risques, les préjudices, les avantages de subir ou non un test de dépistage du VIH.

Ceux qui, après un counseling pré-test, refusent de se soumettre à un test (même recommandé par l'agent de santé), peuvent signifier leur refus éclairé. Leur décision de ne pas accepter de se soumettre à un test devrait être fondée sur les informations et counseling qu'ils auront reçus. Toutefois, les clients devraient être assurés de continuer à bénéficier des autres prestations du service en cas de refus de faire le test.

1.7 - GESTION ADMINISTRATIVE DU SITE DE CD

- **Rôles et responsabilités clairement établis**

La direction du site de counseling et dépistage (CD) du VIH devrait établir une liste claire des rôles et responsabilités des prestataires de counseling et dépistage (CD) du VIH. Si le prestataire de services en counseling et dépistage (CD) du VIH se consacre à plein temps aux services de counseling et dépistage (CD) du VIH, cela devrait être clairement indiqué.

Si le prestataire de services en counseling et dépistage (CD) du VIH ne travaille qu'à temps partiel aux services de counseling et dépistage (CD) du VIH, la programmation de ces services devrait être indiquée et bien comprise par le conseiller, la direction du site et les autres professionnels de santé en activité sur le même site.

- **Réunions régulières**

La direction du site de counseling et dépistage (CD) du VIH devrait planifier des réunions régulières (hebdomadaires ou bihebdomadaires) pour discuter des problèmes relatifs aux services de counseling et dépistage (CD) du VIH, à la gestion du site, à la référence auprès de structures communautaires, etc. Le temps devrait être aménagé de sorte que l'ensemble des conseillers et autres agents de soutien aux services de counseling et dépistage (CD) du VIH puissent tous prendre part à ces réunions. Celles-ci peuvent également

être mises à contribution pour assurer une formation interne au profit du personnel. Il est recommandé en outre, qu'une réunion mensuelle soit tenue avec les représentants de tous les sites de counseling et dépistage (CD) du VIH dans la zone sanitaire pour discuter des problèmes ayant trait à la prestation de services de counseling et dépistage (CD) du VIH dans la zone sanitaire. Tous les superviseurs de counseling et dépistage (CD) du VIH dans la zone sanitaire devraient participer à ces réunions mensuelles.

- **Supervision de soutien**

Tous les prestataires de services en counseling et dépistage (CD) du VIH devraient recevoir au minimum une session de supervision de soutien par mois. Ces sessions peuvent être individuelles ou se faire en groupe avec d'autres conseillers. Lorsque les sessions de supervision de groupe se tiennent, le superviseur devrait assurer une supervision individuelle de soutien à tout conseiller qui en a besoin ou en fait la demande.

- **Charge horaire**

Les prestataires de services en counseling et dépistage (CD) du VIH ne devraient pas travailler plus de 40 heures par semaine. Si les conseillers travaillent à des heures tardives ou les week-ends pour répondre aux besoins des clients de counseling et dépistage (CD) du VIH, leur emploi du temps de travail devrait être aménagé en conséquence.

- **Charge de travail**

L'idéal serait que les conseillers ne reçoivent pas plus de quinze (15) clients par jour. Toutefois, il faut reconnaître qu'il peut y avoir par moments un grand nombre de clients qui sollicitent les services de counseling et dépistage (CD) du VIH. Si un jour, la charge de travail est plus astreignante, la direction du site devrait prendre des dispositions pour que les conseillers aient un temps de récupération suffisant. Les sites de counseling et dépistage (CD) du VIH où les conseillers sont obligés de recevoir régulièrement plus de quinze (15) clients par jour devraient prendre des dispositions pour former des conseillers supplémentaires et leur attribuer du travail sur le site.

N.B : En situation de campagne de dépistage de masse, on peut situer le nombre de personnes reçues par conseiller et par jour à 25

II – COUNSELING

2.1 - NOUVELLES ORIENTATIONS ONUSIDA ET OMS SUR LE COUNSELING ET DEPISTAGE DU VIH

Counseling et Dépistage (CD) en lieu et place de Counseling et Dépistage Volontaire (CDV)

En 2004 l'ONUSIDA et l'OMS publiaient de nouvelles orientations reflétant un consensus global émergent sur le counseling et dépistage du VIH. Ce consensus sur le counseling et dépistage du VIH en effet, est que beaucoup de personnes ont un besoin urgent de connaître leur statut sérologique afin de pouvoir bénéficier des services et opportunités de prévention, soins et traitement. Les nouvelles orientations de l'ONUSIDA et l'OMS stipulaient alors que la gamme de portes d'entrées pour le dépistage du VIH devait être étendue. De même, le processus du Counseling et Dépistage (CD) devrait être promu comme une pratique de routine afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de connaître leur statut sérologique.

Le terme CDV est approprié lorsque l'on parle spécifiquement de l'approche de dépistage dans laquelle le client prend par lui-même la décision d'aller se faire dépister. Le CDV est une approche qui correspondait parfaitement aux premières années de l'épidémie à VIH, telle qu'elle était appliquée dans un contexte caractérisé par une grande stigmatisation et la peur de se faire dépister.

En réponse à ce changement, le terme générique « counseling et dépistage (CD) » a été initié afin d'englober une gamme d'approches, parmi lesquelles le Counseling et Dépistage Volontaire (CDV). Le changement de terminologie, de CDV à CD est en réponse au besoin d'avoir un terme générique qui engloberait les différents modèles de counseling et dépistage du VIH pour différents besoins et différents types de sites, y compris le CDV, où le dépistage est initié par le client. Le « CD » et le « CDV » ne sont par conséquent pas des termes interchangeables. Dans un contexte de l'augmentation de l'accès au traitement, les gens peuvent maintenant plus que jamais bénéficier d'une variété de services et d'opportunités de prévention, soins, soutien et traitement, lorsqu'ils se font dépister. A cet effet, le besoin que ressentent beaucoup de gens de connaître leur statut sérologique requiert des approches innovatrices pour le counseling et dépistage du VIH.

A cet effet, le CD est devenu le terme générique utilisé pour faire référence aux différentes approches de counseling et dépistage qui pourraient être initiées soit par le client (le cas du CDV) ou par le prestataire (le cas du dépistage de routine ou dépistage diagnostic). Pour

ce faire, le Bénin à l'instar d'un certain nombre de pays et d'organisations internationales, utilisera désormais le terme générique CD pour counseling et dépistage, en lieu et place de CDV pour counseling et dépistage volontaire.

Ici il est question du concept de «conseil dépistage initié par le prestataire de service» qui permet d'introduire la responsabilité que chaque prestataire de santé a de proposer le test de dépistage à un client ou un patient selon les situations liées à la clinique, à l'épidémie du VIH dans le pays, etc.

2.2 - DIRECTIVES POUR LE COUNSELING PRE TEST

- Des informations d'ordre général sur le CD devraient être données aux clients au cours des séances d'éducation sanitaire telles que celles organisées dans les centres de santé, les centres de consultation prénatale (CPN), etc.

- Le counseling individuel pré-test (relatif à la décision de dépistage) devrait être dispensé à toute personne sollicitant ou à qui est recommandé le dépistage du VIH.

- Si un site de counseling et dépistage (CD) du VIH est fortement sollicité, l'on peut procéder à un counseling pré-test de groupe si les conditions suivantes sont réunies :
 - Mesures appropriées pour garantir l'intimité ;
 - Six (6) personnes par groupe au maximum ;
 - Lorsque cela est possible, des efforts devraient être faits pour constituer des groupes de clients du même groupe d'âge et de même sexe ;
 - S'assurer que le niveau de langage est adapté ;
 - S'assurer que tous les clients consentent à avoir un counseling pré-test de groupe ;
 - S'assurer que tous les clients suivent ce qui est à savoir entre autres :
 - Les informations de base sur les IST/VIH/SIDA
 - L'importance de connaître son statut sérologique
 - La période de séroconversion
 - Les procédures de dépistage sur le site.

Ce counseling pré-test de groupe devrait être suivi d'un entretien (pré-test) individuel relatif à la décision de dépistage

Le counseling pré-test individuel se fait au niveau du bureau du conseiller où chaque client est reçu à tour de rôle. Les points suivants seront abordés lors de la session de pré-test ou de décision de dépistage :

- Le motif de la demande du test ;
- La prévention primaire du VIH ;
- L'évaluation des risques du client ;
- La disposition du client à connaître son statut sérologique ;
- Les intentions du client une fois les résultats du test connus ;
- L'exploration de ce que le client pourrait faire si le résultat du test est positif et les différentes façons de faire face à un résultat positif ou négatif ;
- L'étude du changement de comportements ;
- L'exploration du soutien éventuel de la famille et des amis ;
- La démonstration de l'utilisation correcte du préservatif masculin et/ou féminin selon le cas.

2.3 - DIRECTIVES POUR LE COUNSELING POST TEST ET LE SUIVI

• Préalables à l'annonce du résultat

Le conseiller devrait donner les résultats du test posément, dans un cadre tranquille et intime, après avoir préparé psychologiquement le client. Avant de donner les résultats du test, le conseiller devrait s'assurer :

- Que le client est véritablement disposé et prêt à recevoir le résultat du test ;
- Qu'il comprend bien ce que signifient des résultats de tests positifs, négatifs, indéterminés ;
- Qu'il fait la différence entre séropositivité et SIDA ;
- Des intentions du client par rapport à l'une ou l'autre éventualité de résultats.

• Remise des résultats du test

Les résultats devraient être donnés au client aussitôt que possible. Le client devrait avoir toute latitude pour exprimer ses sentiments par rapport aux résultats de son test et tout autre problème le concernant. Il devrait pouvoir disposer de suffisamment de temps pour poser des questions sur la signification des résultats du test et sur tout autre problème. Selon la préférence du client, l'on peut avoir recours au counseling individuel ou de couple pour donner les résultats. Des clients peuvent demander expressément qu'un membre de leur famille, un(e) ami(e) ou toute autre personne qui peut les soutenir soit présent (e) dans la salle au moment où ils/elles recevront les résultats ; le conseiller devrait toutefois s'assurer que tel est véritablement leur désir.

- **Vécu de la séropositivité**

Tous les clients séropositifs devraient recevoir un counseling par rapport à la façon de « vivre positivement avec le VIH », qui implique de cultiver en permanence une attitude positive, éviter de s'exposer davantage au virus et à d'autres IST, prendre bien soin de leur santé médicalement parlant, suivre une bonne hygiène de vie (alimentaire, corporelle et environnementale), adhérer aux organisations de personnes vivant avec le VIH/SIDA et d'autres groupes de soutien. Les clients séronégatifs devraient être encouragés à garder leur statut sérologique négatif en adoptant des comportements responsables.

- **Planification de la réduction du risque**

Chaque session de counseling post-test devrait comporter l'élaboration d'un plan de réduction du risque tenant compte des résultats du test du client et de sa situation personnelle. Le conseiller devrait aider celui-ci à comprendre l'importance du fait d'éviter à l'avenir de s'exposer de nouveau au risque du VIH et des autres IST.

- **Fenêtre sérologique**

Les clients dont les résultats des tests sont négatifs mais qui ont eu récemment un comportement à risque ou une exposition au VIH connue devraient être encouragée à revenir pour un nouveau test de dépistage au bout de trois mois après l'exposition au risque, pour s'assurer qu'ils sont véritablement négatifs. Le conseiller devrait leur expliquer ce qu'est la période de séroconversion ou fenêtre sérologique et s'assurer que ces personnes à risque mais séronégatives pour l'heure comprennent l'importance du test de contrôle. L'on devrait encourager ceux pouvant être dans la période de séroconversion à adopter des comportements de réduction du risque pendant cette période. Il n'est cependant pas nécessaire de demander aux clients séronégatifs n'ayant pas eu de possibilité d'exposition récente au VIH de revenir pour un test de confirmation.

- **Information du/de la partenaire**

Le conseiller devrait encourager les clients à faire venir leur(s) partenaire(s) pour un counseling ou un dépistage de couple. Prendre ensemble la décision de faire le test du dépistage du VIH facilite la communication du résultat au partenaire.

L'on devrait encourager tous les clients des services de counseling et dépistage (CD) du VIH, séropositifs et séronégatifs, à informer leurs partenaires sexuels (le) s des résultats de leur test. Le conseiller devrait prodiguer, notamment pour les clients séropositifs

qui sont réticents ou ont peur de révéler leurs résultats, des sessions supplémentaires et continues de counseling pour les aider à informer leurs partenaires. A la demande du client, un conseiller peut informer le/la partenaire sexuel (le) du client des résultats du test en présence de celui-ci.

- **Education à l'utilisation des préservatifs**

L'éducation à l'utilisation du préservatif et la démonstration du port correct du préservatif devraient faire partie (après consentement du client) de chaque session de counseling, et ceci à tous les clients, tant séropositifs que séronégatifs. Dans tous les cas, le conseiller doit orienter les clients à se procurer les préservatifs dans les points de vente les plus proches.

- **Sessions de counseling supplémentaires**

L'on devrait encourager les clients des services de counseling et dépistage (CD) du VIH, tant séropositifs que séronégatifs, à revenir pour des séances supplémentaires de counseling et d'éducation à la prévention. Il faut reconnaître que nombre de clients ont besoin de temps pour admettre leurs résultats et des sessions de counseling supplémentaires peuvent être bénéfiques pour l'ensemble des clients. Les services de counseling et dépistage (CD) du VIH devraient pratiquer une politique de «porte ouverte» pour leurs clients ayant besoin de counseling de soutien continu.

- **Référence**

Le conseiller devrait, selon le besoin, référer les clients auprès d'autres services. Voir la partie relative à la référence auprès des services spécialisés dans le chapitre IV (système de référence).

- **Services de planification familiale**

Des informations de base sur la planification familiale devraient être intégrées à toutes les sessions de counseling tant pour les clients séropositifs que pour les clients séronégatifs. Aux clients séropositifs en particulier, les risques de transmission mère-enfant devraient être expliqués, ainsi que les avantages de la planification familiale. Des services de PF devraient, si possible, être fournis sur le site de counseling et dépistage (CD) du VIH. Si cela ne peut se faire, les clients séropositifs devraient être référés auprès du service de PF le plus proche de son lieu d'habitation. Il faudrait encourager aussi bien les hommes que les femmes à se rendre auprès des services de PF pour prendre des décisions éclairées

par rapport aux mesures contraceptives appropriées à leur statut sérologique. Les agents du service de planification familiale devraient être formés à respecter la confidentialité des résultats du dépistage du VIH et avoir conscience de l'importance d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de tous les clients de PF atteints du VIH.

- **Services supplémentaires**

Les procédures pour les services de Tuberculose, IST et de PF sur les sites de CD autonomes devraient être semblables à celles pratiquées sur les sites de counseling et dépistage (CD) du VIH situés au sein d'établissements sanitaires.

2.4 - SITUATIONS PARTICULIERES

2.4.1. Counseling et Dépistage (CD) du VIH et Pré nuptialité / Concubinage

Le CD du VIH pré-nuptial devrait être encouragé dans toutes les couches de la société, et doit demeurer volontaire. Le CD du VIH pré-nuptial devrait être lié à la prise de meilleures décisions concernant la vie conjugale.

- La confidentialité des résultats devrait être préservée.

- Il est préférable et recommandé que le counseling et dépistage (CD) du VIH pré-nuptial ait lieu en présence du couple recevant les résultats ensemble. Toutefois, aucun client de CD ne devrait être contraint à révéler ses résultats à un(e) futur(e) conjoint(e). Si les clients sont réticents à se révéler mutuellement leurs résultats, l'on devrait préconiser le counseling et dépistage (CD) du VIH individuel dans un premier temps dans l'espoir que le couple sollicitera par la suite un counseling et dépistage (CD) du VIH de couple et/ou que les futurs conjoints se révéleront leurs résultats avant leur union.

- Lors de la session de counseling pré-test, il devrait y avoir une discussion poussée sur les implications potentielles des résultats du test sur les décisions relatives à leur union.

- Des efforts devraient être faits pour préserver les droits des individus et des couples séropositifs et pour prévenir les conséquences négatives pour les individus séropositifs et les couples discordants suite à un counseling et dépistage (CD) du VIH pré-nuptial.

- Des services de counseling supplémentaires sont recommandés, tant en sessions individuelles qu'en sessions de couple, pour les personnes dont les résultats de test se révèlent positifs lors du counseling et dépistage (CD) du VIH pré-nuptial.

- Il est recommandé que les couples séronégatifs reçoivent un counseling sur la manière d'éviter l'infection par le VIH à l'avenir, counseling comprenant des discussions sur les pratiques de vie sexuelle positive dans le mariage.

- Les responsables religieux, les pasteurs, les imams, etc...devraient être informés sur les avantages du counseling et dépistage (CD) du VIH pré-nuptial, l'emplacement des services de counseling et dépistage (CD) du VIH et sur la manière de discuter de counseling et dépistage (CD) du VIH pré-nuptial avec les couples, les familles et la communauté. L'éducation portant sur le counseling et dépistage (CD) du VIH pré-nuptial mettra l'accent sur le fait que le rôle joué par les responsables religieux est d'encourager les couples à connaître leur statut sérologique et non pas d'édicter des règles pour décider de qui peut se marier.

- Les résultats écrits du test de VIH ne seront pas donnés aux demandeurs de counseling et dépistage (CD) du VIH pré-nuptial. Les résultats du dépistage du VIH seront communiqués au couple ensemble, avec leur accord, de sorte que les futurs conjoints connaissent leur statut sérologique et celui de leur futur(e) partenaire conjugal (e). Les responsables religieux et la communauté seront informés de ce que les résultats écrits ne sont pas fournis et qu'ils devraient se fier à ce que le couple leur dit volontairement concernant leurs résultats du test de VIH. Les résultats doivent être par principe remis individuellement et en couple s'ils le désirent.

2.4.2 Counseling de couple et Counseling pendant le mariage

- Le counseling de couple doit être encouragé, non seulement pour ceux qui envisagent de se marier, mais également pour ceux qui, déjà mariés, souhaitent prendre des décisions éclairées par rapport à la question des enfants, au choix des méthodes de planification familiale et généralement pour ceux qui veulent construire leurs relations et planifier leur avenir. Les couples ne devraient pas être contraints d'accepter d'être reçus ensemble au cours d'une session de counseling, mais devraient plutôt avoir la possibilité de prendre des décisions éclairées à ce sujet. La confidentialité est très importante et les couples devraient en connaître les implications ainsi que les limites.

- Le conseiller devrait écouter attentivement le couple qui explique la raison pour laquelle il est venu faire le test de dépistage. Il devrait donner autant à l'homme qu'à la femme l'occasion de s'exprimer et de poser des questions. De même, il devrait se garder d'émettre des jugements de valeur et se montrer respectueux dans sa façon de répondre au couple. Il devrait fournir au couple des renseignements pertinents et exacts sur les IST/VIH/SIDA afin de lui permettre de prendre des décisions éclairées.

- Il faudrait aider le couple à étudier les implications des résultats de leurs tests sur leur relation, sur leur mariage, sur leur activité de procréation, sur la planification des naissances et sur leur vie sexuelle. Les couples devraient pouvoir bénéficier de séances individuelles car certains partenaires pourraient avoir du mal à évoquer leur comportement sexuel à risque actuel ou passé en présence de leur partenaire. Les couples devraient aussi étudier ensemble l'applicabilité de tout changement concernant leur pratique de la sexualité, tel que l'abstinence, l'utilisation des préservatifs ou les rapports sexuels sans pénétration.

- **Partager les résultats** : Les couples qui viennent ensemble faire le counseling et dépistage (CD) du VIH devraient recevoir séparément leurs résultats. Il faudrait encourager les couples à révéler franchement leurs résultats, y compris les implications de ces résultats aux autres personnes concernées, notamment à leurs enfants, la famille, le médecin ou l'infirmier(ère). Le statut sérologique d'un client ne devrait pas être révélé à son/sa partenaire sans son accord. Les conseillers devraient s'assurer que les deux membres du couple sont venus de leur plein gré. Si le conseiller craint que l'un des membres du couple a été contraint, il devrait encourager les partenaires à revenir lorsqu'ils seront tous les deux prêts pour le counseling et dépistage (CD) du VIH. Il faudrait encourager et aider les couples à prendre la responsabilité d'examiner les implications des résultats sur leur relation.

- **Référence** : Les couples séropositifs et séronégatifs, devraient être orientés en vue de recevoir une aide médicale, sociale, spirituelle et psychologique si le conseiller estime que ces services leur seront utiles.

Couples sérodifférents (sérodiscordants)

- **Procédures de counseling** : Il est nécessaire de créer pendant le counseling une atmosphère de sécurité et de confiance permettant au couple de se sentir libre d'exprimer ses sentiments. De même, l'on devrait respecter la confidentialité et encourager les partenaires à se révéler mutuellement leur statut sérologique. Le conseiller ne devrait pas prendre parti et devrait se montrer respectueux et compréhensif si des conflits ou des querelles surviennent entre les partenaires durant la séance. Il faudrait discuter de la période de séroconversion et de la nécessité d'un nouveau dépistage, en particulier pour le partenaire séronégatif. Il faudrait fournir au couple des informations pertinentes et exactes sur les IST/VIH/SIDA et les aider à prendre des décisions éclairées sur leur santé, la planification des naissances, la procréation et l'adoption d'une pratique sexuelle à moindre risque.

- **Divulgation** : Il faudrait se montrer patient et compréhensif vis-à-vis du partenaire séropositif qui est réticent à révéler son statut sérologique à son partenaire dans un premier temps. La majorité des gens, s'ils sont soutenus et aidés à examiner les coûts et les avantages qu'il y a à garder le secret ou à le révéler à leur partenaire finissent le plus souvent par le révéler. Il faudrait aussi discuter de l'identification des personnes à qui révéler le statut sérologique.

- **Référence** : Le conseiller devrait référer tous les couples discordants en vue d'une aide médicale, psychologique, sociale et spirituelle. Le counseling de couple ou de famille pourrait être bénéfique aux couples discordants.

2.4.3 Dépistage pendant la grossesse et pour la prévention de la transmission mère-enfant du VIH

- Les sites offrant des services de counseling et dépistage (CD) du VIH, notamment ceux existant au sein des structures sanitaires, peuvent servir de point de dépistage anténatal du VIH pour les futures mères, et peuvent ensuite être associés aux programmes de prévention de la transmission mère-enfant (PTME). En pareil cas, le nom de la mère ainsi que son statut sérologique peuvent être inscrits sur sa fiche. Des procédures strictes de préservation de la confidentialité des résultats des tests doivent être observées dans ce cadre car autrement, les mères pourraient refuser de se soumettre au dépistage du VIH et perdre ainsi une chance de prévenir la transmission mère-enfant.

- Contrairement à la situation qui prévaut au niveau des sites de CD autonomes, les femmes enceintes en se rendant dans les services ordinaires de soins prénatals, ne s'attendent pas toujours à solliciter de test VIH. Le conseiller devrait s'assurer que la mère comprend parfaitement les avantages et les risques liés au test VIH et est informée des services complémentaires qu'elle recevra en cas de séropositivité. Les mères devraient, autant que possible, pouvoir être informées immédiatement des résultats de leur test, tout en ayant aussi la possibilité d'apprendre les résultats de leur test à la prochaine visite prénatale si elles ne sont pas prêtes à recevoir les résultats dans l'immédiat.

2.4.4 Dépistage en salle de travail

Dans quelles circonstances le counseling en salle de travail pourrait-il être promu ?

Le counseling en salle de travail pourrait être promu si les conditions suivantes sont satisfaites :

- Le statut VIH de la parturiente n'est pas connu ;

- Le travail n'est pas avancé ;
- Les conseillers (ères) sont disponibles ;
- Les tests de dépistage sont disponibles ;
- Le médicament prophylactique est disponible pour la femme enceinte et son futur enfant ;
- La structure est appropriée pour le counseling et dépistage.

Recommandations :

- Obtenir le consentement adéquat ;
- révoir un counseling complet en post-partum, de préférence en couple ;
- Eduquer la communauté sur l'existence du test en salle de travail et la possibilité de l'intervention prophylactique.

Quels sont les critères de qualité d'un counseling en salle de travail ?

Les critères de qualité d'un counseling en salle de travail sont les suivants :

- 1- La concision ;
- 2- L'exhaustivité ;
- 3- La simplicité ;
- 4- Un jeu de question-réponse pour l'évaluation de la perception du message délivré (avec des questions fermées) ;
- 5- Un cadre adéquat (salle individualisée).

Quels algorithmes de dépistage doivent être utilisés en CPN et en salle de travail ?

Dans la situation de salle de travail, le test de dépistage doit avoir les caractéristiques suivantes :

- 1- Grande sensibilité
- 2- Simple d'utilisation
- 3- Résultat rapide
- 4- Réalisable sur du sang total de préférence

2.4.5 Dépistage des enfants

- Quand des enfants sont conduits à un site de counseling et dépistage (CD) du VIH pour un test de dépistage, le conseiller devrait rencontrer les parents ou les tuteurs pour chercher à savoir ce qui motive le dépistage. Les services de counseling et dépistage (CD) du VIH ne devraient être fournis que s'il y a un avantage potentiel manifeste pour l'enfant et que le conseiller établit qu'il n'existe pas de risque de négligence ou de sévices sur l'enfant séropositif.

- En principe pour être valide, le dépistage sérologique des nourrissons ne peut être réalisé qu'à partir de 18 mois. Le caractère volontaire de ce type de dépistage est en fait discutable.

2.4.6 Adolescents et CD du VIH

Les adolescents sont un groupe particulier. Ils commencent leur vie sexuelle et peuvent être guidés vers des pratiques sans risque. Ils devraient être encouragés à retarder la date de leur entrée dans la vie sexuelle, à pratiquer l'abstinence et s'ils ont des activités sexuelles, à utiliser des préservatifs. Toutes les personnes oeuvrant à la prestation de counseling et dépistage (CD) du VIH aux adolescents devraient savoir que les adolescentes sont biologiquement et socialement plus vulnérables à la transmission du VIH. Les taux d'infection au VIH sensiblement plus élevés chez les jeunes femmes devraient attirer l'attention des conseillers sur les cas et besoins particuliers des jeunes filles.

- **Sites de counseling et dépistage (CD) du VIH amis des adolescents** : Tant le personnel que le site de counseling et dépistage (CD) du VIH devraient être amis des adolescents, c'est à dire compréhensifs, non enclins à la critique et réceptifs au langage, à l'habillement et au comportement des jeunes. L'ensemble du personnel de counseling et dépistage (CD) du VIH devrait être respectueux des sentiments et du trouble émotionnel que les adolescents connaissent en général.

- **Rapports avec d'autres institutions/agences** : Les sites de counseling et dépistage (CD) du VIH devraient établir des contacts avec les écoles, les centres communautaires, etc. pour la prestation de services. Il faudrait si nécessaire, envisager des antennes de counseling et dépistage (CD) du VIH dans ces lieux.

- **Référence auprès du réseau de jeunes** : Les sites de counseling et dépistage (CD) du VIH devraient tenir un registre du réseau local des jeunes de sorte que les adolescents puissent y être orientés pour d'autres activités. Les prestataires de counseling et dépistage (CD) du VIH devraient travailler à ce qu'il y ait de bons services «amis des jeunes» disponibles.

- **Age de consentement** : Les adolescents qui se présentent et qui sont âgés de moins de 18 ans devraient être orientés vers le conseiller. Si l'adolescent est à même de comprendre les raisons de faire le test et ses implications, il devrait être considéré comme «mineur mûre». Il est recommandé dans ces cas, d'obtenir de lui un consentement écrit. Cela a pour effet de garantir que l'adolescent comprend ce qui se passe. Si l'adolescent est accom-

pagné d'un parent ou d'une personne qui s'en occupe, ce parent ou cette personne ne peut être présent(e) pendant la session qu'avec le consentement de l'adolescent.

- **Préservatifs** : Les préservatifs devraient être mis à disposition sur le site de counseling et dépistage (CD) du VIH et le conseiller devrait assurer une formation à l'utilisation du préservatif et en faire la démonstration pendant les séances de counseling, sauf si le client refuse expressément. Par ailleurs, le conseiller devrait encourager les adolescents à utiliser le préservatif et s'approvisionner en cas de besoin. Les adolescents qui déclinent l'offre ne devraient pas être contraints de l'accepter.

2.5 AUTRES SITUATIONS PARTICULIÈRES

- **Demande de test sans counseling** : Lorsque des clients demandent le test, mais refusent le counseling, le conseiller devra expliquer que les services de counseling et dépistage (CD) du VIH font partie d'un ensemble comprenant à la fois le counseling et le test. Les avantages du counseling devraient être expliqués, et le client encouragé à revenir lorsqu'il aura plus de temps et sera prêt à accepter cet ensemble de services (counseling et test).

- **Counseling sans test de dépistage** : Dans les localités où le dépistage du VIH n'est pas disponible, des services de counseling devraient être développés pour les PVVIH symptomatiques et leurs familles, de même que pour les personnes en quête des services de counseling de prévention (à l'image de celui pratiqué dans les cliniques de PF concernant la sexualité sans risque). Lorsque le test est disponible, tout site de counseling et dépistage (CD) du VIH devrait fournir le counseling (pré test) à tout client qui demande un counseling même s'il n'a pas l'intention de faire le test de dépistage. Cependant, le client devrait être largement informé au cours du counseling de manière à pouvoir éclairer sa décision.

- **Counseling dans les centres de transfusion sanguine** : Dans le CTS tout donneur de sang bénévole fidélisé a droit à un counseling pré don et post-don.

III - LABORATOIRE ET DEPISTAGE

3.1 – STRATEGIES DE DEPISTAGE /ALGORITHME DE DEPISTAGE

La stratégie nationale de diagnostic biologique du VIH varie d'un pays à un autre en fonction de la séroprévalence estimée de l'infection à VIH dans le pays.

L'OMS et L'ONUSIDA proposent des protocoles de diagnostic en fonction de la prévalence locale et de l'objectif du test qui peuvent être adaptés par pays.

Algorithme minimum : Des algorithmes utilisant des tests rapides et/ou ELISA peuvent être utilisés. Le choix de ces algorithmes dépend :

- de la disponibilité des réactifs,
- de la rapidité des résultats souhaitée,
- du nombre de tests réalisés par jour, et
- des ressources matérielles et humaines disponibles.

En comparaison au test ELISA, l'utilisation des tests rapides est souhaitée en raison de :

- leur performance similaire documentée et démontrée
- leur simplicité de manipulation et
- leur rapport coût – efficacité

Toutes ces raisons ont motivé l'OMS à recommander l'utilisation de ces tests rapides dans les laboratoires peu équipés des pays en développement.

L'usage de deux (2) tests rapides (T1 et T2) de principes et de techniques antigéniques différents, en vue de confirmer les résultats positifs, est considéré comme l'algorithme minimum dans les sites de counseling et dépistage du VIH possédant un laboratoire.

Cette approche doit faciliter l'implication d'un grand nombre de structures de santé dans le dépistage du VIH.

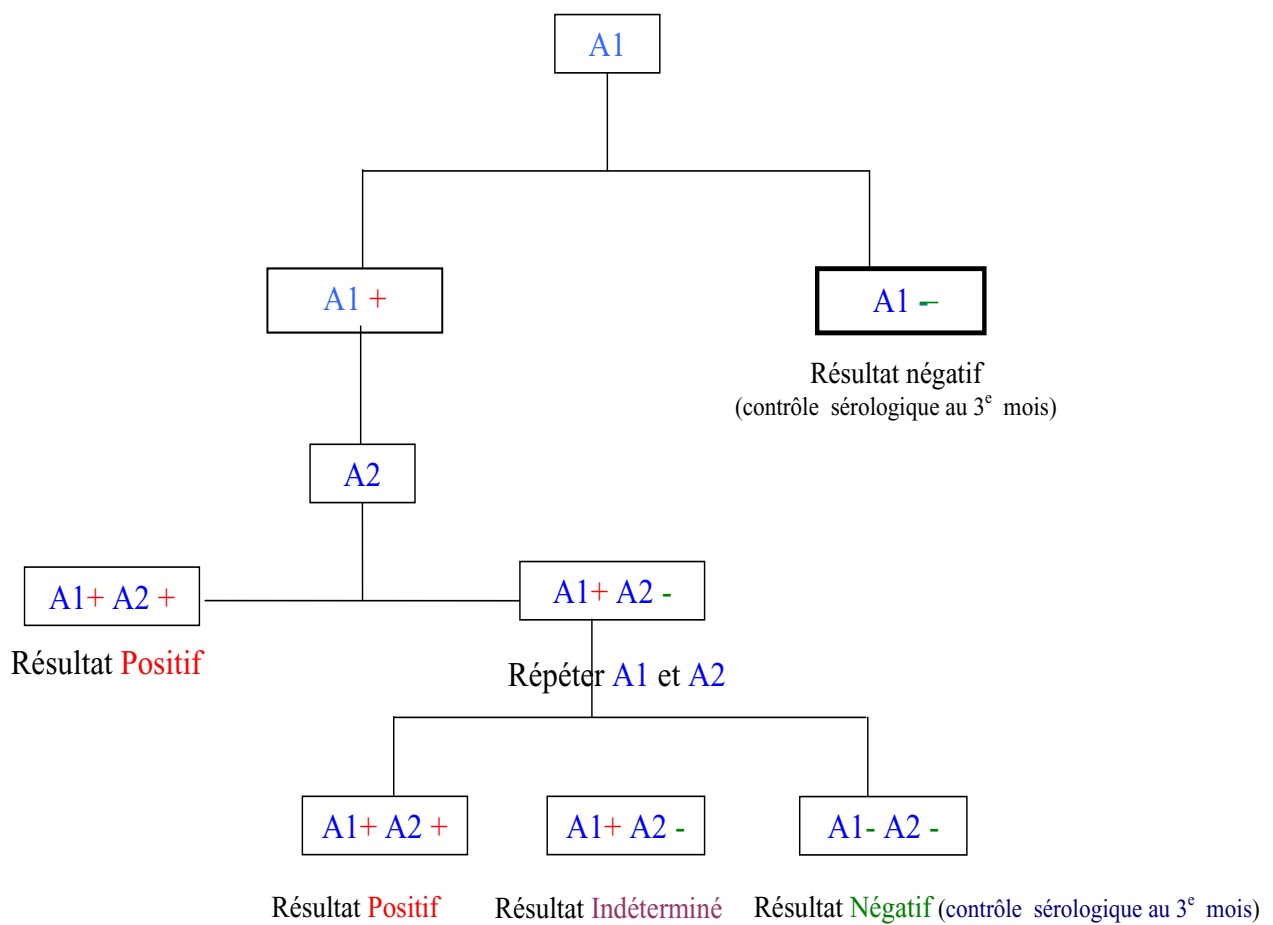
Résultats discordants : Lorsqu'il y a divergence entre le premier et le second test, un troisième test différent des deux premiers, doit être effectué sur le même échantillon dans un laboratoire de référence.

Période de séroconversion : Pour un client séronégatif, le conseiller doit expliquer de nouveau au cours du post test la signification de la période de séroconversion, s'assurer

que le client a compris et qu'il est à même de prendre la décision d'effectuer éventuellement un deuxième (2e) test par rapport à ses prises de risques avant le 1er test.

Au Bénin, pour le dépistage du VIH, il existe deux stratégies adoptées de façon consensuelle.

ALGORITHME NATIONAL DE DEPISTAGE DU VIH AU BÉNIN



3.2 - APPROVISIONNEMENT ET GESTION DES REACTIFS

Les réactifs ont été sélectionnés selon les critères ci dessous :

- La spécificité et la sensibilité,
- Le niveau d'équipement requis pour faciliter l'exécution,
- Et la disponibilité sur le marché.

Approvisionnement en réactifs : L'approvisionnement se fait à travers la Centrale d'Achats des Médicaments Essentiels (CAME) du Ministère de la Santé.

Toutefois, les partenaires peuvent contribuer à la mise à disposition des tests par d'autres sources d'approvisionnement tout en respectant la liste des réactifs validés par le PNLS/MS

Conservation des réactifs : Il est recommandé d'utiliser autant que possible des kits de réactifs qui peuvent être conservés à température ambiante.

A l'heure actuelle, il est recommandé que tous les tests soient effectués sur des échantillons sanguins. Dans l'avenir, des tests utilisant des liquides biologiques autres que le sang, pourraient être adoptés dans les sites de counseling et dépistage (CD) du VIH après autorisation du Ministère de la Santé.

3.3 – ECHANTILLONS SANGUINS

Au niveau des sites qui assurent uniquement le prélèvement

Chaque site de counseling et dépistage (CD) du VIH ne disposant pas de moyens de conservation fiables des échantillons sanguins, doit acheminer ses prélèvements dans les 24 heures vers un site de dépistage ou un laboratoire de référence de proximité.

Au niveau des sites qui assurent les tests de dépistage

La gestion journalière des échantillons obéit à la politique du laboratoire. Seuls les échantillons discordants doivent être aliquotés en deux : un aliquote pour la référence et le second pour la congélation. Le laboratoire du site de CD doit appliquer les précautions strictes en matière de sécurité et d'hygiène sur la base des normes et des précautions universelles.

3.4- LOGISTIQUE

Il est important que les sites de CD mettent en place des moyens de communications (téléphone, déplacement...) afin de permettre aux prestataires de se référer au niveau supérieur en cas de besoin.

3.5 – ASSURANCE QUALITE DES TESTS

- **Contrôle de la qualité** : il suit les normes et directives en vigueur au Bénin.

- **Supervision** : Des spécialistes de laboratoire doivent assurer la supervision de l'ensemble du personnel chargé de l'exécution des tests du VIH. Cette supervision doit se faire au minimum une fois par trimestre, et plus fréquemment si des problèmes se posent. Elle devrait se faire également en collaboration avec la structure de référence.

L'assurance qualité est mise en place sous la supervision du Service des Activités Biologiques du PNLIS.

IV - SYSTEME DE REFERENCE

4.1- ORGANISATION

Il existe deux (2) catégories de sites de CD :

- Les sites sans laboratoire ;
- Les sites avec laboratoire ;

Les conseillers exerçant sur les sites CD devraient connaître les autres services de suivi existant au sein de leurs communautés afin de référer leurs clients de manière précise en fonction de leurs besoins.

Lorsque les services de CD constituent un point d'entrée pour d'autres services, tels que :

- la prévention de la transmission mère-enfant ;
- le traitement et la prévention de la Tuberculose ;
- la prévention et le traitement d'infections opportunistes et d'autres infections sexuellement transmissibles ;
- les soins à domicile, les clubs pour personnes ayant fait le test, etc.

Il peut être de l'intérêt supérieur du client que son nom soit mentionné de sorte à bien le référer. Dans ces cas de figure, le client devrait être informé qu'une telle référence est recommandée et que son nom et son statut sérologique vont être révélés.

La possibilité devrait être donnée au client de refuser une telle référence s'il ne souhaite pas que son nom et son statut sérologique soient révélés.

Somme toute qu'un numéro de code ou le véritable nom soit utilisé, l'on se doit d'observer les mêmes règles de confidentialité.

4.2- RESEAUX DE SERVICES DE COUNSELING ET DÉPISTAGE (CD) DU VIH ET SERVICES DE SOUTIEN

Les prestataires de CD devraient travailler activement à devenir membres des réseaux de services existants s'inscrivant dans le même cadre. S'il n'existe pas de tels réseaux, le site de CD devrait s'employer à créer ces réseaux et services pour que les clients de CD puissent bénéficier de soins de soutien permanents. Outre les services cités plus haut, il peut également être nécessaire d'orienter les clients de CD vers des agences, des organisations s'occupant du traitement de l'accoutumance à l'alcool et à la drogue et vers des services de santé mentale. Certains clients de CD, en particulier ceux qui sont séropositifs, peuvent avoir également

besoin d'une éducation nutritionnelle, de l'apport d'un complément de nourriture (soutien nutritionnel) ainsi que de services concernant les domaines juridique, socio-économique (activités génératrices de revenu) et le soutien aux enfants vulnérables et/ou orphelins.

Bien que le site de CD puisse ne pas être à même de fournir directement tous ces services, le responsable et les conseillers du site de CD devraient veiller activement à ce que de tels services soient disponibles pour les clients qui en ont besoin.

4.3- MESURES RELATIVES AUX THERAPIES ALTERNATIVES

L'ensemble du personnel des services de CD devrait être informé des diverses thérapies alternatives en usage au sein de la communauté locale. Les conseillers devraient s'abstenir autant que possible d'orienter les clients vers les thérapies alternatives, être francs avec eux au sujet des risques et avantages potentiels de ces thérapies alternatives. Les clients décideront d'eux-mêmes pour ce qui est de ces thérapies.

4.4- DEPISTAGE DE LA TUBERCULOSE ET REFERENCE / CONTRE REFERENCE

Tous les sites de CD devraient entretenir des rapports étroits avec les points focaux et les structures locales de prise en charge de la Tuberculose de leur région. Tous les clients séropositifs devraient bénéficier de counseling et d'éducation sanitaire sur les risques liés à la Tuberculose. Le dépistage de la Tuberculose devrait être assuré à tous les clients séropositifs le plus tôt possible ; une thérapie de prévention des infections opportunistes leur sera fournie si ce service existe. Les agents du programme de lutte contre la Tuberculose devraient être formés à respecter la confidentialité des résultats des tests de dépistage du VIH et avoir conscience de l'importance d'adopter une attitude respectueuse à l'égard de tous les clients co-infectés à la Tuberculose et au VIH.

V – ASSURANCE QUALITE

L'un des principes fondamentaux dans la mise en œuvre du counseling et dépistage (CD) du VIH est d'assurer des services de qualité pour garantir des soins appropriés aux clients sur les sites et les y attirer. De nombreux programmes de CD ont élaboré divers mécanismes pour répondre à l'assurance qualité. Les objectifs de mesure d'assurance qualité sont :

- d'évaluer les performances du personnel et la satisfaction du client ;
- de mesurer l'adéquation des protocoles de counseling et de dépistage, dans l'optique globale de fournir des services de bonne qualité.

5.1 – COMPETENCE DU PERSONNEL

Le service de CD requiert un personnel bien formé et motivé. La supervision régulière et le soutien au personnel des sites sont essentiels pour offrir le maximum d'avantages aux clients et pour prévenir l'épuisement psychologique du personnel.

Quatre approches sont identifiées pour évaluer, préserver et améliorer la compétence du personnel. Ces approches sont les suivantes :

5.1.1 Autoévaluation

But :

Amener le conseiller à améliorer ses prestations par l'autocritique et/ou critique par ses pairs.

• Procédure :

Le conseiller remplit les fiches d'autocritique régulièrement. Il/elle identifie les points qui doivent faire l'objet de discussions avec un facilitateur de site au cours d'une visite de soutien ou avec un superviseur de counseling.

5.1.2 Supervision interne et externe

But :

Assurer une supervision de soutien en ayant recours à un instrument de supervision standardisé.

L'objectif spécifique de cet instrument est d'évaluer :

- La disponibilité du personnel à divers niveau ;
- Le respect des protocoles ;

- La disponibilité de matériels d'éducation sanitaire et de préservatifs ;
- La disponibilité et l'utilisation de systèmes d'archivage des données ;
- La disponibilité de réactifs et de consommables médicaux ;
- L'acquittement par le personnel de leurs rôles et responsabilités et
- Les aspects généraux des opérations effectuées sur les sites.

Procédure :

• **Supervision interne**

Les responsables des sites CD ou tout autre membre de l'équipe ayant une expérience suffisante en la matière, devraient assurer une supervision interne des activités de counseling. Ce type de supervision a pour avantage, entre autres, de limiter la fréquence de la supervision externe, en même temps qu'elle offre un meilleur rapport coût-efficacité.

• **Supervision externe**

Une équipe de superviseurs visite chaque site à des intervalles réguliers (une fois/trimestre, par exemple).

Avec l'accord du client, un conseiller qui ne fait pas partie de l'équipe assiste aux séances de counseling animées par le conseiller. Il/elle remplit l'outil d'assurance qualité et fait des remarques et suggestions au conseiller immédiatement après la séance ; les remarques et suggestions sont suivies d'un rapport écrit sur les points forts, mais également sur les points à améliorer.

Après chaque visite, l'équipe présente les conclusions auxquelles elle est parvenue au personnel et aux responsables du site ; les problèmes majeurs sont identifiés, analysés, hiérarchisés et résolus si possible.

5.1.3 Cours de recyclage, sessions de formation aux aptitudes de gestion du stress et visites d'échange

Buts :

- Réactualiser les compétences en counseling et discuter des problèmes rencontrés sur les sites.
- Atténuer l'épuisement du conseiller.
- Préserver le moral, l'enthousiasme et la motivation de l'ensemble du personnel travaillant sur les sites de CD

Procédures :

Outre le programme habituel de formation, les programmes complémentaires de formation comprendront :

- Une formation continue en interne tous les six mois ;
- La participation des conseillers à des ateliers sur la gestion du stress ou à des retraites pour prévenir l'épuisement psychologique;
- Des visites d'échanges sur différents sites de CD du pays ou dans des pays voisins. Les options d'un bon rapport qualité-prix doivent être explorées.

5.1.4 Les enquêtes d'assurance qualité du conseiller

But :

Recueillir les informations liées à la qualité des prestations de services en counseling, soit par la technique de clients mystérieux ou encore par celle de sondage des clients au sortir des sessions de counseling.

Procédure :

- Un conseiller bien expérimenté et non connu de l'équipe de CD se fait passer pour un client, aux fins d'évaluer les techniques et procédures de counseling utilisées par le conseiller. Les observations seront consignées juste à la sortie de la session de counseling sur une fiche conçue à l'avance à cet effet.
- Une fiche questions-réponses est conçue et mise à la disposition des clients, qu'ils remplissent à la sortie des sessions de counseling. Cette fiche permet entre autres, d'évaluer la satisfaction du client et les thèmes abordés au cours de la session.

5.2 – SATISFACTION DU CLIENT

La satisfaction du client se fera à travers une évaluation de sortie.

Evaluation de sortie des clients

But :

Améliorer la qualité des prestations de service

Procédure :

Une évaluation de sortie des clients auto administrée est fournie à 10% de la clientèle.

Les fiches sont déposées dans la salle d'attente ou de réception. Les clients qui le désirent remplissent cette fiche et la déposent dans la boîte à suggestions du site de CD où elle sera

récupérée en fin de journée.

Si un client analphabète désire remplir la fiche, un membre du personnel qui n'a pas eu de contact préalable avec lui l'aide à la remplir. Cette fiche sera elle aussi déposée dans la boîte à suggestions avec une mention signalant qu'elle a été remplie avec l'aide d'un membre du personnel.

N.B : L'utilisation de la fiche de sortie des clients, pourrait être associée à celle de clients mystérieux, dont la procédure a été décrite plus haut.

5.3 – ADEQUATION DU PROTOCOLE DE COUNSELING ET DU DEPISTAGE EN LABORATOIRE

Respect des protocoles de counseling

Les protocoles de counseling et de dépistage peuvent varier d'un programme à un autre, en fonction des buts et objectifs du programme. Toutefois, quelle que soit la méthode adoptée, l'intervention des services de counseling et dépistage du VIH doit être régulièrement évaluée pour déterminer si elle est effectuée conformément au protocole prédéfini et répond aux besoins du client et du programme. Les résultats peuvent être mis à contribution pour améliorer la qualité du service fourni.

Application des protocoles de dépistage en laboratoire

Le protocole de dépistage pour site de CD doit être conçu de sorte à être fiable et adapté autant que possible aux conditions locales, notamment le type d'équipement disponible, la séroprévalence locale du VIH et les ressources disponibles pour acquérir les réactifs recommandés pour le dépistage. Les protocoles utilisés dans les programmes de counseling et dépistage du VIH doivent être examinés par rapport aux stratégies de dépistage pour le diagnostic du VIH recommandées par l'algorithme national afin de s'assurer qu'ils conviennent au contexte local.

Procédures :

Les agents sont formés et informés par rapport au protocole adopté pour le programme de CD du VIH. La formation devrait comporter une procédure standard pour le prélèvement sanguin, la manipulation des échantillons, l'élimination des matériaux nuisibles pour la santé, et le transport des échantillons (s'il y a lieu).

Pour le contrôle de qualité, chaque dixième échantillon devrait être envoyé au laboratoire départemental de référence. Cet échantillon doit être prélevé par voie veineuse dans un tube sec ou, être prélevé à l'aide de la méthode de papier filtre.

L'équipe locale de CD du VIH doit se réunir régulièrement avec le laboratoire départemental de référence désigné pour examiner le protocole de dépistage du VIH recommandé et se pencher sur les questions suivantes :

- Quel est le degré d'application systématique du protocole ?

- Quelle est la validité de l'algorithme de dépistage en termes de spécificité et de sensibilité ?
- Combien de temps les clients doivent-ils attendre avant d'avoir leurs résultats ? Les clients sont-ils satisfaits de la période d'attente ?
- Combien coûte le protocole de dépistage ?
- Le protocole de dépistage est-il le plus adapté par rapport au contexte local ? Si tel n'est pas le cas, comment peut-on l'améliorer ?

N.B : Les suggestions issues de ces réunions permettront d'améliorer la qualité des prestations de counseling et dépistage du VIH.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Family Health International/Impact, Population Services International/AIDS Mark, **Quality Assurance Measures for Voluntary Counseling and Testing Services : Approaches for assessing Staff Competency, Counselor Skills, Client Satisfaction, Counseling Protocol and Laboratory Testing Adequacy**, June 2001
2. FHI/Impact, **Les directives nationales sur les services de Counseling et dépistage (CD) Volontaire du VIH (VCT)**, Rwanda
3. Ministry of Health, **Guidelines on HIV/AIDS Counseling in Zambia**, Republic of Zambia, 2000
4. NACC, **National guidelines for Voluntary Counseling and Testing in Kenya**, Ministry of Health, National AIDS and STD Control Program, Care and Support Unit, December 19, 2000 version
5. OMS, Programme Mondial de lutte contre le SIDA, **Déclaration de la consultation sur le dépistage de l'infection à VIH et le Counseling**, Genève, 16-18 Novembre 1992
6. Guide du conseil et du dépistage du VIH à l'initiative du soignant dans les établissements de santé, 2007
7. Directives OMS et ONUSIDA sur le Conseil Dépistage à l'Initiative du Prestataire (**CDIP**), Juin 2007.
8. Counseling et VIH/SIDA, ONUSIDA Actualisation, 1997
9. The National AIDS Council, National Guidelines for Voluntary HIV Counseling and Testing in Ethiopia; October 2000
10. The Zambia Counseling Council, **Code of Ethics and Practice for counseling in Zambia**, 1999.
11. Normes et Directives Nationale de Counseling et dépistage (CD) Volontaire du VIH (document générique pour l'élaboration de normes et directives nationales de CDV Octobre 2001 FHI Impact, USAID SFPS
12. Outils pour l'Evaluation du Counseling et du Test Volontaire. ONUSIDA 2001
13. Plan opérationnel du cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA/IST 2007 – 2011 ; Bénin, 2006

ANNEXES

ANNEXE 1 : INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES DU COUNSELING

Les informations suivantes sont données à titre indicatif, pour la confection de fiches clients à l'usage des services de CD

Site CD

Code Client:

TYPE CLIENT: IF IM Couple

CODE CONSEILLER: _____

TYPE SERVICE: CD Counseling seulement

DATE: ___/___/___

CODE SECRET: _____

1. SEXE: masculin féminin

2. AGE: _____

3. SITUATION MATRIMONIALE

1 = célibataire 3 = divorcé/séparé
2 = marié 4 = veuf
5 = concubinage

4. ENFANTS: NON OUI

5. Age du plus jeune enfant: ___ ans

Etes-vous (votre partenaire) actuellement enceinte? _____

6. EDUCATION:

0 = pas d'éducation formelle 2 = lycée
1 = Primaire 3 = universitaire

7. SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE:

0 = Au chômage 5 = Services de tenue
1 = Employé indépendant 6 = Agriculture
2 = Etudiant 7 = Transport
3 = Professionnel/bureau 8 = Autre
4 = femme au foyer

8. Avez-vous déjà été dépisté dans le passé ?
0 = NON, c'est la première fois
1 = OUI, résultat négatif
2 = OUI, résultat positif
3 = OUI, résultat indéterminé
4 = OUI, mais je n'ai pas reçu le résultat
SI OUI, à quand remonte votre dernier test ? (M/A) _____
Où avez-vous fait le test la dernière fois? _____
9. A votre connaissance, votre dernier partenaire sexuel, a-t-il été dépisté dans les trois derniers mois ?
1 = OUI, et le résultat a été négatif
2 = OUI, et le résultat a été positif
3 = OUI, mais je ne connais pas le résultat
4 = NON
5 = NSP
6 = NA
10. Pourquoi êtes vous venu aujourd'hui? (Encercler toutes réponses appropriées)
- A) Inquiet/curieux concernant mon statut
 - B) Inquiet concernant le statut de mon partenaire
 - C) Inquiet à propos du comportement de mon partenaire
 - D) Test de suivi/Suivi général
 - E) Conseillé par un ami ou la famille de venir
 - F) Je vais me marier bientôt
 - G) Je veux / Nous voulons avoir bientôt des enfants
 - H) Je suis malade
 - I) Transfusion sanguine récente
 - J) J'ai récemment partagé une aiguille/lame de rasoir
 - K) Je dois être dépisté pour mon travail
 - L) Référé ici
 - M) Autre _____
11. Comment avez-vous appris l'existence de ce site CD ?
- | | |
|-----------------|---------------------|
| 1 = Ami/famille | 5 = Autre client CD |
| 2 = Partenaire | 6 = Référé |
| 3 = Affiches | 7 = Autre |
| 4 = TV / Radio | |
12. Avez-vous déjà fait une transfusion sanguine ?
1 = OUI 2 = NON 3 = NSP
13. Dans les trois derniers mois avez-vous eu des:
- Rapport sexuel en échange d'argent/matériels
1 = OUI 2 = NON 3 = NSP
Rapport sexuel sous effet d'alcool/drogues ?
1 = OUI 2 = NON 3 = NSP
14. Avez-vous contracté une IST dans les 12 derniers mois (1 an):
1 = OUI 2 = NON 3 = NSP

15. Avez-vous été victime d'agression sexuelle?

1 = OUI 2 = NON 3 = NSP

16. Age au premier rapport sexuel? _____

17. Nombre total de partenaires sexuels dans les 12 derniers mois? _____

18. Avez-vous actuellement plus d'un(e) partenaire sexuel (le) ? **1 = OUI 2 = NON 3 = NSP**

19. Lors de votre dernière relation sexuelle avez-vous utilisé un préservatif ? **1 = OUI 2 = NON 3 = NSP**

20. Avec votre partenaire sexuel avez-vous déjà parlé à propos des IST, le VIH ou le SIDA ?

1 = OUI 2 = NON 3 = NSP

IST : Infection Sexuellement Transmissible

NA : Non Applicable

NSP : Ne Sait Pas

1.0 Personnel *Normes et Directives Nationales du Counseling et Depistage du Vih / Sida Au Bénin*

Poste	Effectif du personnel en poste (Plein temps/ Mi-temps)	% temps assuré dans les services de CD	N'existe pas	Remarques
Responsable				
Conseiller (préciser le sexe)				
Agent d'accueil				
Technicien de laboratoire				
Agent de mobilisation de la communautaire				
Autre (préciser)				
Autre (préciser)				

2.0 Disponibilité de protocoles et de systèmes d'archivage (adapter selon le cas)

Type de protocole	Disponible	Non disponible	% fiches utilisées (s'il y a lieu)	Remarques
Manuel de procédures (normes et directives de CD ; manuel de référence en counseling...)				
Protocole de dépistage du VIH				
Enregistrement des visites				
Enregistrement des entrées des clients (EEC)				
Fiche client				
Fiche de consentement éclairé				
Fiche de laboratoire				
Fiche de référence				
Evaluation de sortie des clients				
Registre conseillers				
Registre de laboratoire				
Dossier des résultats de test de VIH				
Livre de caisse ou reçu de caisse (si applicable)				
Registre de caisse (si applicable)				
Fiche de rapport mensuel				
Fiche de rapport trimestriel				
Fiche de réflexion du conseiller				
Fiche de demandes de consommables médicales				
Système sécurisé d'archivage				
Préservatifs disponibles en salle d'attente				
Matériel artificiel de démonstration				

3.0 Disponibilité du matériel d'éducation sanitaire et des préservatifs

Matériel IEC	Oui	Non	Remarques
Signe visible			
Brochure en counseling disponible (stock min de 100)			
Brochure de dépistage disponible (stock min de 100)			
Affiches dans la salle d'attente			
Brochure disponible sur les IST			
Matériel audio visuel			
Informations disponibles sur la nutrition			
Informations disponibles sur « vivre positivement »			
Informations disponibles en PTME (à donner dans les cas appropriés)			
Informations disponibles sur la référence			
Informations disponibles sur les préservatifs masculin et féminin			

4.0 Disponibilités des kits de dépistage/test et de consommables médicaux (selon les besoins du site)

Type de matériel	Disponible	Non disponible	Remarques
Test rapide A			
Test rapide B			
Aiguilles Vacutainer 21 G			
Gants à usage unique			
Seringues à usage unique 5mls			
Aiguilles à usage unique 21 G			
Coton			
Alcool à 70°			
Solution antiseptique et désinfectant			
Savon liquide			
Boîtes d'incinération d'aiguilles / Container			
Sceau en plastique			
Eau courante			
Eau de javel			
Poubelles avec couvercle			

5.0 Evaluation des rôles et responsabilités du personnel (adapter selon les besoins)

Rôle du Responsable	Oui	Non	Remarques
Propose à volonté des services gratuits			
Facilite et/ou coordonne la supervision interne du personnel de counseling et dépistage (CD) du VIH			
Tous les EEC sont passés en revue et contrôlés			
Le livre de caisse est utilisé (si applicable)			
Les frais de CD sont collectés en fin de journée (si applicable)			
Les frais de CD sont systématiquement déposés à la banque (si applicable)			
Tous les dossiers actifs et inactifs sont en ordre			
Veille à ce que les fiches de sortie des clients soient utilisées			
Programme et tient des réunions bimensuelles avec le personnel			
Rédige les rapports d'activités mensuels et les procès verbaux des réunions			
Facilite et/ou coordonne la supervision interne du personnel de counseling			
Les rapports statistiques et narratifs du site sont rédigés			
<ul style="list-style-type: none"> • Le plan d'action des activités est élaboré (stratégie mobile) 			
<ul style="list-style-type: none"> • Les contacts avec les leaders des communautés sont entrepris (stratégie mobile) 			
<ul style="list-style-type: none"> • L'identification et la sensibilisation des leaders d'opinion sont effectuées (stratégie mobile) 			
<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration avec les organisations à base communautaire des sites d'accueil est effective (stratégie mobile) 			

Rôle de l'agent d'accueil	Oui	Non	Remarques
Détermine l'éligibilité du client (pas de service aux mineurs de moins de 18 ans)			
Explique les procédures de counseling et dépistage du VIH aux clients			
Veille à la confidentialité du service et encourage l'aspect volontaire du counseling et dépistage du VIH			
Collecte les frais de counseling et dépistage du VIH de manière appropriée (si applicable)			
Enregistre tous les clients dans le registre de counseling			
Remet aux clients le N° de code ou la fiche de CD			
Pour les clients qui reviennent, le réceptionniste vérifie qu'ils sont déjà venus au centre			
En fin de journée, le réceptionniste collecte les fiches signées de EEC auprès des conseillers et les classe correctement			
Remet la caisse et le livre de caisse au Responsable			
Vérifie que les fiches d'EEC sont signées			
Note dans le registre le nombre total de clients par jour, par type de client et type de service			
Archive les fiches d'EEC dans des fichiers sécurisés			

Rôle du conseiller	Oui	Non	Remarques
Discute du caractère volontaire et confidentiel du service avec le client			
Obtient le consentement éclairé			
Remplit la fiche d'EEC avec le client			
Conduit le counseling pré test			
Les modèles de préservatifs (masculins et féminins) sont disponibles et le conseiller en fait la démonstration			
Fournit des préservatifs aux clients qui en ont besoin			
Orienté les clients vers la salle de prélèvement			
Ne donne les résultats de test qu'à la personne concernée			
La durée du counseling en pré test et post-test (minimum de 30 minutes selon le cas)			
Le conseiller est en tenue vestimentaire adéquate			
Le conseiller participe régulièrement à la supervision individuelle et à la supervision avec les pairs			

Rôle de l'agent de mobilisation communautaire	Oui	Non	Remarques
Sensibilise la communauté sur le counseling et dépistage du VIH (réunions, causeries éducatives, activités récréatives)			
Suscite la demande pour les services de counseling et dépistage du VIH			
Organise les visites à domicile			
Crée des liens avec les acteurs de la communauté			
Fournit le soutien nécessaire			

Rôle du technicien de laboratoire	Oui	Non	Remarques
Le technicien applique toutes les procédures de sécurité			
Veille à ce que l'équipement du laboratoire respecte les règles minimales requises par le Ministère de la Santé			
S'assure que les prélèvements sanguins des clients sont bien étiquetés et portent le numéro du client			
Conditionne les prélèvements selon les règles			
Effectue les divers tests			
Etablie les résultats et les enregistre sur divers supports			
Veille à la confidentialité des résultats.			
Garantit la gestion des déchets biomédicaux			
Tient les statistiques mensuelles			

Rôle du préleveur	Oui	Non	Remarques
Réalise les prélèvements			
S'assure de l'étiquetage des prélèvements			
Enregistre toutes les données dans les registres appropriés			
Tient la fiche de stock du matériel			
Veille à l'acheminement des échantillons			
Applique toutes les normes et procédures de sécurité dans la salle de prélèvement			

Rôle du technicien de surface	Oui	Non	Remarques
Assure la propreté parfaite des locaux et des surfaces de travail			
Assure la bonne évacuation et la bonne gestion des ordures			

Rôle du gardien	Oui	Non	Remarques
Assure la sécurité des locaux et équipements de jour comme de nuit			

N.B. L'outil devra donc être adapté selon les réalités de chaque site.

6.0 Opérations générales du centre

Type de service	Sexe féminin	Sexe masculin	Couple	Total	Remarques
Counseling & Dépistage (première visite) (par mois)					
Counseling pré test seulement (première visite) (par mois)					
Demande d'informations sur le service sans action consécutive (par mois)					
Counseling post-test (par mois)					
Nombre de visites par jour					
Modes de référence des clients					
Types de clientèle servie					
% retour pour les résultats de test					
% clients payants du CD (si applicable)					
Temps moyen passé par le client dans le site					
Le site offre des heures d'ouverture pratiques (y compris entre midi et quinze heures et le samedi)	O/ N				
Verres et eau potable disponibles (dans chaque salle de counseling)	O/ N				
Mouchoirs en papier dans chaque salle de counseling	O/ N				

7.0 Organisation des étapes du prélèvement (selon le cas)

Activité	Nombre/ temps requis	Non applicable	Remarques
Nombre de prélèvements envoyés au Laboratoire de référence /semaine (pour sites avec services de laboratoire extérieurs)			
Nombre de résultats revenus /semaine (pour sites avec services de laboratoire extérieurs)			
Nombre de prélèvements envoyés au Laboratoire de référence /semaine (pour sites avec services de laboratoire interne)			
Nombre de résultats revenus /semaine (pour sites avec services de laboratoire interne)			
Temps moyen de retour			

SIGNATURES

DATE :

EVALUATEUR DU SITE :

RESPONSABLE DU SITE CD :

REMARQUES DE LA DIRECTION :

ANNEXE 3 : Registres de counseling et dépistage du VIH

Éléments entrant en compte pour la confection des registres

1. Registre Conseillers

Date	N° d'ordre	Noms et Prénoms	Code	Mots clés	Sexe	Age	Nationalité	Niveau d'études	Religion	Profession	Adresse	Obs.

2. Registre Laboratoire

Date	N° d'ordre	Code client	N° Labo	Résultat	Observation

N.B : Pour la confidentialité, il est recommandé de s'abstenir de mentionner les noms des clients dans le registre de laboratoire.

